

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



FREPPP

2021-4 - n° 53 - 5500 exemplaires - fr. 8.80

Bonne année

2022

SPÉCIAL NEUCHÂTEL

**UN MORTIER
ÉCOLOGIQUE
POUR UNE BÂTISSE
CLASSÉE**

Pages spéciales
Neuchâtel
5 à 13



Noël et la fin de l'année

Faites une pause et laissez l'année qui touche à sa fin passer en revue.

Nous vous souhaitons à vous et vos proches de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Pour la bonne collaboration et de la confiance que vous nous avez témoigné au courant de cette année, nous tenons à vous remercier chaleureusement. Que la santé, la joie et le bonheur, ainsi que de beaux moments, vous accompagnent au cours de la nouvelle année.

Vivre la qualité.



Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ
Rédactrice en chef

Non, on ne parlera pas de la pandémie... enfin, pas trop. La situation est ce qu'elle est et elle appelle chacun à prendre ses responsabilités pour tenter de l'améliorer.

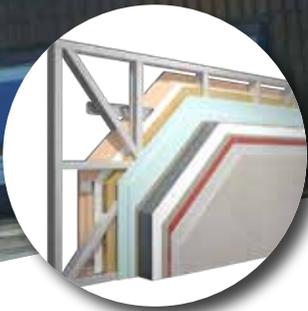
L'année s'étant tout de même écoulée c'est déjà dans cette édition que vous trouverez les premières activités de votre Fédération pour l'an prochain. Ne ratez pas l'inscription à la collecte des déchets spéciaux en pages 48-49 ainsi que celle aux prochains cours pour la sécurité au travail en page 59.

Comme nous commençons déjà à nous habituer à remplacer 21 par 22, il est grand temps de vous souhaiter une belle fin d'année, des fêtes de Noël en bonne compagnie et une nouvelle année emplie de défis intéressants à relever.



SOMMAIRE

ÉDITORIAL Laisser le temps au temps	5	
SPÉCIAL NEUCHÂTEL L'ANEPP au côté des professionnels de la plâtrerie-peinture Liste des membres de l'ANEPP Un mortier écologique pour une bâtisse classée Redonner à une maison familiale son caractère ancien	6-13	
VIE ASSOCIATIVE Les assemblées générales de l'ANEPP, la GVEPP, la GPG et l'AFEPP	16-23	
CHAMPIONNATS ROMANDS Les Championnats romands auront lieu à Martigny (VS)	24	
VŒUX 2022 Les vœux de la FREPP	25	
PEINTURE Le Techno GR se présente Le bois, un matériau naturel (2 ^e partie) Les peintures dans les églises	27-35	
PLÂTRE Conditions sur le chantier	39-41	
L'INTERVIEW Stoppa Fils SA fête ses 40 ans !	42	
CCT Les salaires des travailleurs du second oeuvre romand maintenus à un haut niveau	43	
ETIQUETTE ENVIRONNEMENTALE Extension de l'étiquette environnementale à l'extérieur	44-47	
COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX Bulletin d'inscription	48-49	
FORMATION Initiation au plâtre Cours de perfectionnement dans les cantons romands 3 ^e session de chef de chantier plâtrier: Inscriptions Cours PERCO et EDEX: Inscriptions	51-59	
SITUATION DU MARCHÉ Indice suisse de la construction	60-61	



Des possibilités presque illimitées avec les ossatures métalliques en acier léger

Les ossatures métalliques en acier léger RiModul® répondent aux exigences actuelles: des temps de construction courts, une grande flexibilité créative et un montage rationnel grâce à la préfabrication. Les profilés à parois minces sont extrêmement légers, et font pourtant preuve d'une très grande résistance. Ces propriétés offrent des possibilités pratiquement illimitées pour réaliser des constructions exigeantes de manière économique. Les ossatures métalliques en acier léger RiModul® sont particulièrement appropriées pour les projets d'étages supplémentaires ou d'agrandissement, ou pour les constructions «espace dans l'espace».

Rigips®

Alba®





Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, Case postale
1211 Genève 3
Tél. secrétariat: 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rouges-Terres 61
2068 Hauterive
Tél. secrétariat: 079 850 36 02
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 12 10
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

ÉDITORIAL



FLAVIO DI MARCO
Président ANEPP

Laisser le temps au temps

Un soir d'automne, en lisant un magazine, j'ai été touché, une fois n'est pas coutume, par un message de Jean-Noël Gex Gouverneur du District 1990 du Rotary. J'ai vraiment eu envie de partager son message avec vous et j'espère qu'il vous touchera autant que moi.

La plupart d'entre nous ont mal à leur temps. On se plaint plus du manque de temps que du manque d'argent, de verdure ou de liberté. On est dans l'urgence climatique, on vole nos libertés. Ces thèmes mettent en lumière une société qui ne prend plus le temps de vivre, de penser, d'écouter. L'être humain veut tout, tout de suite. Nos anciens prenaient le temps, mettaient des priorités. Aujourd'hui, la peur du temps qui passe met la personne dans un état de stress, de mal-être. Pour oublier ces angoisses temporelles, l'homme s'invente des passe-temps. On se détourne de l'essentiel par diverses occupations. Ces actions nous empêchent de réfléchir à nos vies et nous évitent de nous retrouver seuls face à nous-mêmes, à gérer nos angoisses et nos peurs.

Certes, le divertissement nous offre bonheur, plaisirs, joies, rires... Mais, ce bonheur est éphémère et illusoire, car le divertissement ne fait que nous distraire quelques minutes, quelques heures... Et après, on est toujours au même point: perdu ou pas avancé.

La prochaine fois que vous ferez quelque chose pour vous divertir, demandez-vous si c'est par besoin, par envie ou si vous fuyez quelque chose. Et si on se réappropriait le temps?

Sénèque est un vieux philosophe stoïcien, qui est né avant Jésus Christ, et qui avait déjà réfléchi à tout ça. Et lui aussi part d'un constat simple: nous ne pouvons rien faire pour arrêter le temps qui passe. Mais pour le stoïcien, ce constat n'empêche pas une certaine maîtrise de notre existence.

Dans «De la brièveté de la vie», Sénèque nous invite à analyser notre existence, à faire le compte de nos années de vie, en supprimant les choses vécues trop superflues, et en nous concentrant

uniquement sur l'essentiel. Sa conclusion: nous vivons comme si nous étions immortels, en oubliant que notre vie peut s'arrêter à tout moment.

Conséquence: on pense que l'on aura toujours le temps. On remet nos projets à plus tard, et en attendant, on gaspille notre temps au lieu de vivre pleinement le présent.

Il faut donc s'écouter, et faire les choix qui sont en accord avec nous-mêmes, de manière à ne pas gaspiller notre temps inutilement.

J'espère que ce message vous aura fait prendre conscience que de nos choix dépend notre bonheur.

On pense que l'on aura toujours le temps. On remet nos projets à plus tard, et en attendant, on gaspille notre temps au lieu de vivre pleinement le présent.

L'ANEPP au côté des professionnels de la plâtrerie-peinture

Fondée en 1944, l'ANEPP regroupe actuellement 67 entreprises affiliées, ce qui représente près du 80 % de la masse salariale neuchâteloise de la branche. L'ANEPP est une organisation patronale fondée sur la confraternité, attachée à la sauvegarde et à la défense des intérêts politiques, économiques et sociaux de la profession. Son mot d'ordre : Les pros qui s'engagent !

L'actualité de l'ANEPP a subi un coup d'accélérateur depuis quelques années. Son secrétariat déploie les activités dont ont besoin les entreprises œuvrant dans la branche. Le soutien administratif, l'aide au calcul des salaires et charges sociales, les demandes de subventions, l'élaboration de contrats,

les renseignements concernant les formations initiales et supérieures.

Ses attributions centrales restent sa disponibilité à répondre à toute demande de renseignement, à l'organisation

L'ANEPP s'engage pour la qualité de la formation et de la relève.

travail qui assure le bon renom de la profession, au travail exécuté dans les

de séances d'échange d'expériences et d'informations. Il offre un soutien à l'ensemble des entreprises formatrices lors d'engagement d'apprentis ou de stagiaire. A l'interne, il diffuse notamment des newsletters à ses membres et les encourage tant au respect des CCT qu'au

travail qui assure le bon renom de la profession, au travail exécuté dans les règles de l'art. Les efforts de valorisation déployés par les entreprises qui lui sont affiliées méritent reconnaissance, et le comité de l'ANEPP se soucie de les promouvoir auprès du public.

L'ANEPP, s'engage pour la qualité de la formation et de la relève. A cette fin, l'association est en contact étroit avec la direction et les enseignants du Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment à Colombier en créant pour ses propres apprentis un cadre de travail plus attractif et performant. L'ANEPP soutient activement la promotion et l'accès à la profession; des apprentis; des futurs cadres et chefs d'entreprise. L'ANEPP d'aujourd'hui, dyna-





Le comité de l'ANEPP au grand complet, avec de gauche à droite, Laetitia Piergovanni (secrétaire patronale), Daniel Matthey-Doret, Flavio Di Marco (président), Gianni Buschini, Philippe Voisard, Jorge Rubido, Damien Boscaglia et François Goetz.

mique, aborde l'avenir avec envie, courage et la sagesse que lui donne ses 77 ans d'expérience.

L'ANEPP sur tous les fronts

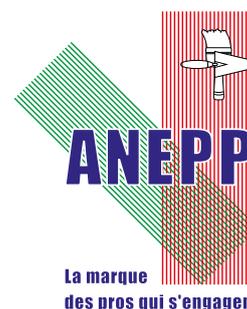
L'engagement, mais également la collaboration restent les maîtres-mots: membre de la FREPP, de la FNSO, de la CNCI, de l'AENE, de l'UNAM, de CAPA'CITE et partenaires d'associations diverses. L'ANEPP tient à cultiver le dialogue et l'ouverture, à entretenir de bonnes relations avec d'autres organisations et avec les pouvoirs publics, comme à garder des liens étroits et confraternels avec les associations patronales des autres métiers du bâtiment et leurs secrétariats.

Elle entretient des relations traditionnelles avec les syndicats dans le cadre de sa collaboration au sein de la commission paritaire et pour l'organisation de cours de formation continue et de cours traitant de la sécurité en entreprise par l'intermédiaire de sa sous-commission Forma2. Un engagement de l'ANEPP qui se veut solidaire, un travail de pros avec pour buts, la disparition de la concurrence déloyale, la maîtrise calculée de la sous-traitance, la limitation de toutes les

actions déloyales activées par les entreprises qu'elles soient «dissidentes» ou membres d'associations patronales.

*Laetitia Piergovanni
Secrétaire patronale*

L'ANEPP tient à cultiver le dialogue et l'ouverture, à entretenir de bonnes relations avec d'autres organisations et avec les pouvoirs publics.



Association cantonale
Neuchâteloise des Entreprises
de Plâtrerie-Peinture

LISTE DES MEMBRES

A. MAJEUX PEINTURE

Poudrières 31
2000 Neuchâtel
079 409 04 14
a.majeux@bluewin.ch

A. BUTHEY PEINTURE

Amandiers 2
2000 Neuchâtel
032 731 06 66
abuthey@bluewin.ch

ANTONIO TASSOTTI

Chasselas 15
2034 Peseux
032 731 43 82
tassotti@bluewin.ch

ART'XL LESQUEREUX

Ch. du Couvent 97
2300 La Chaux-de-Fonds
079 249 06 89
info@artxl.ch

ASK PLÂTRERIE PEINTURE SARL

Croix 5
2035 Corcelles
079 856 97 91
info@ask-peinture.com

ATELIER G

Cure 3
2022 Bevaix
032 843 30 63
yves@atelier-g.ch

BALLI PEINTURE SARL

Ch. de la Roussette 2a
2016 Cortaillod
079 337 24 14
ballipeinture@gmail.com

BATI-DECO SÀRL

Esserts 16
2053 Cernier
079 223 60 70
bati-deco@hotmail.ch

BC DÉCO SA

Bois Noir 61
2300 La Chaux-de-Fonds
032 926 58 56
secretariat@bc-deco.ch

BERNARD RÖTHLIN

Midi 14
2400 Le Locle
032 931 77 92
brothlinpeinture@hispeed.ch

BRUNO ET GILLES RIZZOLO SA

Rouges Terres 5
2068 Hauterive
032 753 72 62
gillesrizzolo@hotmail.com

BUSCHINI SA

Prébarreau 15
2001 Neuchâtel
032 722 16 00
adm@buschini-sa.ch

C. GRAF PLÂTRERIE-PEINTURE SÀRL

Ch. des Tunnels 24
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 23 74
pcgraf@hispeed.ch

CARMINE PANIZZA SA

Temple-Allemand 10
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 57 86
v.panizza@hotmail.com

CDM - PEINTURE SA

Monruz 5a
2000 Neuchâtel
032 731 60 60
cdm-peinture@bluewin.ch

CHALLANDES PLÂTRERIE PEINTURE SARL

Comble-Emine 13
2053 Cernier
032 853 19 91
entreprise@challandes-peinture.ch

CLAUDE JEANNERET SA

Envers 39
2400 Le Locle
032 931 37 61
cjeanneretsa@bluewin.ch

COLOREX SA

Gare 11
2013 Colombier
032 841 45 03
colorex.sa@bluemail.ch

COMBY SÀRL

Frênes n° 6
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 86 80
info@comby-peinture.ch

DANIEL MATTHEY

Sentier 2c
2013 Colombier
079 316 05 23
danielmatthey@bluewin.ch

DANIEL ROESLIN

Deurres 60
2000 Neuchâtel
079 445 88 27
roeslin.daniel@bluewin.ch

DE MARZO & CIE

Areuse 1
2114 Fleurier
032 861 17 94
rocco-demarzo@bluewin.ch

DE NUZZO MAURICE PEINTURE

Saunerie 2
2013 Colombier
079 240 34 35
maurice@denuzzo.ch

DEAGOSTINI SA

Gare 11
2013 Colombier
032 841 23 29
de.agostini.sa@bluewin.ch

DG DINOGIPS

Rte de la Neuveville 17
2525 Le Landeron
079 456 11 31
dinogips@bluewin.ch

DROZ PEINTURE SÀRL

Indiennes 1
2054 Chézard-St-Martin
032 853 35 31
info@droz-peinture.ch

F. CARUSO SA

Parcs 42
2000 Neuchâtel
032 724 01 01
info@carusosa.ch

F. LOCATELLI SÀRL

Allée du Meuqueux 51
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 02 54
info@flpp.ch

FERNANDO MARZO

Carrels 3
2034 Peseux
032 731 13 34
marzopeinture@net2000.ch

FRANK VUILLEMIN PLÂTRERIE-PEINTURE

Bourg Dessous 63
2416 Les Brenets
079 342 69 86
fvillemin@bluewin.ch

FRÉDÉRIC NOBILE

Bayard 3
2024 St-Aubin
032 835 14 71
frederic.nobile@bluewin.ch

GAISCH SÀRL

Grand-Rue 45A
2035 Corcelles
032 731 77 92
info@gaisch-peinture.ch

GARUFO PEINTURE

Chasse-Peines 10
2068 Hauterive
079 397 02 06
marcus.garufu@gmail.com

GB PLÂTRERIE-PEINTURE-ISOLATION SÀRL

Grand'Rue 52
2054 Chézard-St-Martin
079 837 23 60
info@gb-peinture-sarl.ch

IMMOCOLOR SA

Pont 18
2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 87 27
info@immocolor.ch

JACOT DENIS

Ch. de la Boine 44
2000 Neuchâtel
032 725 26 58
jacotdenis@bluewin.ch

JEAN-FRANÇOIS PIZZERA SA

Courtils 38
2016 Cortaillod
032 842 11 90
jfpizzera@bluewin.ch

KREIS PEINTURE SÀRL

Saint-Martin 18
2088 Cressier
079 559 12 62
valentin.kreis@gmail.com

LAURENT QUADRONI

Dîme 82
2000 Neuchâtel
032 753 16 66
laurentquadroni@net2000.ch

MOULIN PEINTURE SARL

Pré-Landry 19
2017 Boudry
032 841 49 77
moulinpeinture@bluewin.ch

ORLANDO SARL

Crêt-du-Jura 10
2208 Les Hauts-Geneveys
032 853 47 92
mauro.orlando@bluewin.ch



**P.-A. JEQUIER**

Buttes 14
2114 Fleurier
032 861 33 17
p.jequier@bluewin.ch

P.-A. STAUFFER SA

Av. de Clos-Brochet 41
2000 Neuchâtel
032 753 71 47
pa.stauffer@net2000.ch

PASCAL JOST SÀRL

Acacias 3
2000 Neuchâtel
079 387 23 31
contact@pascaljost.ch

PASCAL PIFFARETTI

Av. Beauregard 60
2036 Cormondrèche
032 931 68 53
piffarettipascal@gmail.com

PEINTOUT, FRANCOISE CHEVALLEY

Ch. de Fresens 2
2024 St-Aubin-Sauges
079 233 35 21
francoise.chevalley@peintout.ch

PEINTURE PAPIERS PEINTS

P. LISSY SÀRL
Baume 1
2016 Cortailod
032 842 53 30
pierre.lissy@bluewin.ch

PERRIN TECHNIQUE SA

Prébarreau 15
2001 Neuchâtel
032 724 32 79
adm@buschini-sa.ch

PHILIPPE PERRIN

Cudeau-du-Haut 11
2035 Corcelles
032 730 10 60
perrin.ph@bluewin.ch

PIERRE POSSE

Ruche 39
2300 La Chaux-de-Fonds
079 240 50 54
pierre.posse@hisppeed.ch

R. + F. GÖTZ PEINTURE SÀRL

Côte 14
2000 Neuchâtel
079 240 65 43
rfgoetz@net2000.ch

RASO ILARIO PEINTURE

Belle Roche 2
2114 Fleurier
079 417 63 18
ilario.raso@hotmail.com

RUBIDO PLÂTRERIE-PEINTURE

Nord 25
2300 La Chaux-de-Fonds
032 969 29 08
j@rubidopeinture.ch

S. PINTO SÀRL

Ch. des Grands Clos 35
2115 Buttes
032 863 20 93
pinto.sergio@bluewin.ch

**SCHLUND STÉPHANE
PLÂTRERIE-PEINTURE**

(La Dame 2 / 2067 Chaumont)
2301 La Chaux-de-Fonds
032 725 24 35
stephane.schlund@bluewin.ch

STEPH PEINTURE

Bois du Pâquier 25
2053 Cernier
078 712 79 79

STOPPA FILS SA

Indiennes 11
2074 Marin-Epagnier
032 730 30 90
info@stoppa-peinture.ch

TATONE PEINTURE

Tilleuls 2
2103 Noiraigue
078 932 72 92
vincent.tatone@gmail.com

TICO PLÂTRERIE SA

Tombet 28a
2034 Peseux
032 731 66 14
info@tico.platrerie.ch

UCCELLI PEINTURE

J.J. Huguenin 10
2400 Le Locle
032 931 64 72

VITO RENZO PEINTURE SÀRL

Neuchâtel 41
2034 Peseux
079 692 19 08
vito.renzo@bluewin.ch

VOISARD PHILIPPE

Foyer 19
2400 Le Locle
032 931 55 03
voisard-philippe@bluewin.ch

WATOR CONSTRUCTION SÀRL

Furcil 36
2103 Noiraigue
076 234 73 66
wator77@gmail.com

WILLEMIN OLIVIER

Tourelles 7
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 20 13
olipeinture@romandie.com

YVES BIANCHI SA

Pommier 5
2000 Neuchâtel
032 724 20 40
yvesbianchisa@bluewin.ch

ZDS ZECHIEL DOS SANTOS SÀRL

Envers 11
2400 Le Locle
079 462 58 61
z.d.s@bluewin.ch

ZÜRCHER PEINTURE SA

Ch. des Joyeuses 10
2022 Bevaix
032 846 15 74
contact@zurcher-peinture.ch



Challandes Plâtrerie Peinture Sàrl (NE)

Un mortier écologique pour une bâtisse classée

«Ce fut très enrichissant de pouvoir travailler sur un bâtiment classé et d'y réaliser un mortier à la chaux à l'ancienne, car ce n'est pas quelque chose de très fréquent.»

DAMIEN CHALLANDES

Basée à Cernier, l'entreprise Challandes Plâtrerie Peinture Sàrl rénove en 2019 les murs intérieurs d'une ancienne maison privée dans le bourg de Valangin (NE). Au cœur des travaux: un mortier chaux chanvre réalisé à l'ancienne.

« En tant qu'artisans du plâtre et de la peinture, nous avons à cœur de rénover de petits chantiers », confie Damien Challandes. Une passion qui dure depuis deux générations, puisqu'il travaille encore avec son père dans l'entreprise familiale créée par son grand-père en 1970.

En 2019, le propriétaire d'une maison classée sollicite l'entreprise Challandes Plâtrerie Peinture Sàrl pour rénover les murs intérieurs de son bâtiment, situé dans le bourg historique de Valangin (NE). Sensible à l'écologie et aux techniques anciennes, il soigne le choix des matériaux sur conseil des artisans mandatés et en collaboration avec le Service des bâtiments historiques.

Rendu naturel d'un mortier à la chaux

Les travaux du chantier global s'étendent sur une année pour remettre en état un édifice bien abîmé par l'humidité et le temps. Les murs extérieurs ont tout d'abord été isolés avec un enduit composé de chaux et de chanvre atteignant une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Cette étape a été réalisée par une entreprise spécialisée. Une volonté du propriétaire qui souhaitait un dialogue cohérent entre l'esthétique d'une façade en colombages et des matières naturelles travaillées à l'ancienne. Un choix qui respecte et conserve le charme authentique de cette maison privée qui abrite aussi une galerie d'art.



Dans la même optique, l'entreprise Challandes Plâtrerie Peinture Sàrl rénove l'ensemble des murs intérieurs de la bâtisse, répartis sur trois étages. L'ouvrage a exigé de la minutie et un savoir-faire important pour réaliser l'application d'un mortier à la chaux sans ciment et sans solvant. Un treillis de renforcement a été intégré à la première couche d'enduit à la chaux. La deuxième couche (corps d'enduit) est appliquée sur une épaisseur d'environ 1 cm. S'en est suivi la dernière étape (la finition), une fine couche de mortier est appliquée et talochée à l'éponge pour donner un mortier « à l'ancienne ». Le talochage se fait à la main. Toutes les couches de mortier ont été appliquées sans attendre le séchage complet de l'enduit, soit selon la technique appelée « frais dans frais ».

L'artisan précise aussi que « Le pH de ce mortier est très alcalin et évite donc que des moisissures apparaissent sur les murs, il laisse également respirer le support ». La maison étant classée, il explique que les fiches techniques du produit ont été validées par le Service des monuments historiques. Par ailleurs, les travaux d'enduit ont nécessité trois semaines de travail, avec deux personnes à plein temps.

Une réalisation technique exigeante

« Le propriétaire du bâtiment a voulu laisser les enduits naturels et ne pas les peindre », confie Damien Challandes qui a eu beaucoup de plaisir à travailler cette matière naturelle, à la fois souple et malléable. Il relève l'intérêt d'un chantier qui a exigé



un suivi de jour en jour. « La plus grande difficulté a été la gestion de l'espace très étroit », souligne le patron. En effet près de cinquante sacs de produit naturel pour ce mélange à la chaux ont été transportés manuellement dans les trois étages du chantier. Les formes arrondies de certains murs, notamment au rez-de-chaussée, ont aussi requis une très grande précision dans l'exécution du mortier naturel.

L'entreprise de Cernier réalise également la peinture de certains murs intérieurs et celle d'une cage d'escalier complètement créée sur place, dans un style plus moderne. Cet ensemble neuf relie les trois étages par une extension originale intégrée à la façade extérieure. La peinture émail à base d'eau, de couleur gris taupe, a été décidée

en accord avec l'architecte pour un rendu satiné. L'application s'est faite après un lissage complet des murs. Damien Challandes évoque l'ensemble ce chantier avec beaucoup d'enthousiasme: « Ce fut très enrichissant de pouvoir travailler sur un bâtiment classé et d'y réaliser un mortier à la chaux à l'ancienne, car ce n'est pas quelque chose de très fréquent. »

Yannick Barillon
Journaliste RP



Pascal Jost / peintre décorateur (NE)

Redonner à une maison familiale son caractère ancien

Depuis deux ans, le peintre décorateur Pascal Jost rénove avec passion les façades d'une ancienne bâtisse de la Neuveville. Il veille à leur redonner du caractère avec des trompe-l'œil et des peintures à la chaux créés sur mesure.

Créer une peinture à la chaux « bleu de Bâle »

Ce n'est que dans une deuxième étape de recherche que la couleur est créée par ajout de pigments naturels et organiques. C'est un « bleu de Bâle » qui est retenu, soit un gris bleu léger. Puis sur place, les essais finaux sont réalisés sur une surface de deux m² minimum et par temps humide. « Cet été les pluies fréquentes nous ont permis de réaliser les nombreuses couches de peinture dans des conditions d'humidité idéales. » Pour ce type d'application, très technique et très précise, le soleil, le vent et la chaleur sont en effet à éviter pour bannir le risque de malfaçon. Pascal Jost a collaboré avec d'autres peintres expérimentés durant une semaine. Il a guidé et coordonné efficacement une réalisation qui demande de l'expertise et de la rapidité pour atteindre un ouvrage final parfaitement homogène. Il précise: « Selon les façades, il y a entre cinq et huit couches de peinture appliquées manuellement à la brosse. » Tout est étalé le plus plat possible, sans raccord. Le résultat donne du caractère à la bâtisse

« J'ai toujours eu une sensibilité pour les bâtiments anciens », raconte Pascal Jost.

« Selon les façades, il y a entre cinq et huit couches de peinture appliquées manuellement à la brosse. »

PASCAL JOST

Dans le jardin de ce domaine, propriété d'une famille patricienne de la Neuveville, le peintre décorateur neuchâtois revient en détail sur les travaux réalisés ici depuis 2020. Grâce à sa passion et à son brevet fédéral en conservation du patrimoine bâti, les architectes du chan-

tier l'ont choisi pour rénover les façades de cette imposante demeure.

L'expertise de Pascal Jost se ressent au fil de la visite. Il évoque le soin nécessaire à la remise en état des façades extérieures. « Nous voulions préserver la substance et l'aspect ancien en sélectionnant minutieusement des matériaux traditionnels pour une restitution fidèle et vivante. » Afin de déterminer la bonne couleur des façades, il participe alors à plusieurs séances avec le Service bernois des monuments historiques. Puis Pascal Jost débute un travail de recherche pour trouver la recette idéale de peinture à la chaux qu'il fabriquera lui-même dans son atelier. L'artisan confie que « plusieurs essais sont nécessaires pour obtenir la composition idéale. » Une fois le bon mélange trouvé, il ne lui reste plus qu'à reproduire au moyen de pigment en poudre la couleur choisie.

Pascal Jost,
artisan peintre



et offre une grande luminosité en fonction de la réverbération du soleil.

Des peintures décoratives refaites à l'ancienne

Sur la façade centrale, des sondages ont révélé des décors peints à l'italienne. Pascal Jost, également formé à l'école de peinture décorative de Bruxelles, les a recréés à l'identique. Ainsi, il s'est attelé à faire revivre des frises et toute une architecture en trompe-l'œil. De nombreux relevés ont permis de dessiner un croquis avant de décrépiter les zones habillées de ces frises. Les images anciennes à disposition ne permettaient pas de définir la couleur puisqu'elles étaient en noir et blanc. Pascal Jost a alors interprété la teinte à choisir, en fonction de l'élégance souhaitée et de l'intention à donner pour un ensemble cohérent. On retrouve ainsi le «bleu de Bâle» pour les caissons, mais aussi le calcaire du Jura pour les pourtours. Après deux couches de peinture à la chaux, l'artisan a créé des illusions d'optique en jouant sur les ombres portées et les lumières des frises peintes manuellement au moyen de pinceaux et règles à filets. Un travail minutieux d'une durée de deux semaines pour réaliser les décors.

Œils de bœuf peints en trompe-l'œil

Sur plusieurs façades de la demeure ancienne, il a également peint six œils-de-bœuf en trompe-l'œil. Pascal Jost invite à regarder l'ensemble depuis un angle particulier: «Difficile de faire la différence entre les vrais et les peintures décoratives!»



YANNICK BARILLON

Pour obtenir cette parfaite illusion d'optique à grande échelle, il explique avoir testé plusieurs angles de vision, celui à 45 degrés était le meilleur.

Une dernière intervention concerne les soubassements de la maison pour renforcer son assise et alléger la façade côté jardin. Pascal Jost a proposé pour ce faire une peinture à la chaux qui ressemble à de la fausse pierre. Là aussi, il a fabriqué sa propre couleur de peinture à la chaux pour un rendu calcaire du Jura.

Pour ce peintre indépendant, ce grand chantier se poursuivra l'an prochain avec la revalorisation des pièces intérieures historiques. Le travail sur le choix des couleurs qui lui tient à cœur se prolongera ainsi pour trouver une cohérence avec les boiseries et poêles à catelles. Il conclut: «Ce qui me réjouit surtout dans l'ensemble de ces travaux de rénovation c'est de proposer des techniques anciennes

qui valorisent la bâtisse.» Selon lui, les matières et les couleurs contribuent à créer une atmosphère chaleureuse qui touche de manière différente que les matériaux modernes.

Yannick Barillon
Journaliste RP



YANNICK BARILLON



YANNICK BARILLON

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.ch



BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

Les neuchâtelois réunis à la Rouvraie

C'est sur le site de la Rouvraie que l'ANEPP a tenu ses assises le jeudi 23 septembre dernier.

La Rouvraie est une institution sans but lucratif qui a été fondée en 1880 par Carl Russ-Suchard, grand industriel, novateur, homme de cœur et concepteur, en 1901, du si célèbre chocolat Milka.



Aujourd'hui, le véritable souci est l'acquisition de matériaux. La matière première devient de plus en plus rare et les prix flambent.

Le huis clos des entreprises affiliées a été une nouvelle fois favorisé en ces temps perturbés par la pandémie. 2020 est une année difficile à résumer sans aborder les répercussions provoquées par la COVID-19.

Le secteur de la construction, s'il a été perturbé en début de pandémie à la suite des mesures imposées par la Confédération, s'est rapidement repris. Les mesures d'hygiène et de distanciations sanitaires ont chamboulé le déroulement de certains chantiers. Les absences pour cause de maladie, problèmes de mise en quarantaine ou même

d'accès chez les clients ont été parfois compliqués à gérer. La mise au chômage du personnel, le respect des délais, la diminution importante des marges nous obligent à adapter nos prix. Cependant, globalement, la construction en général semble tirer son épingle du jeu.

Aujourd'hui, le véritable souci est l'acquisition de matériaux. La matière première devient de plus en plus rare et les prix flambent. L'adage « ce qui devient rare renchérit forcément » résonne plutôt juste actuellement.

Reste un paradoxe; la sous-traitance! Alors que le volume de travail est toujours aussi important pourquoi les prix restent-ils au plus bas? Comment se fait-il que les entreprises de la place continuent de sous-traiter massivement leurs travaux? Où sont donc passés les vrais pros? Ces trois questions sont restées sans réponse.

CCT

La convention collective de travail du second œuvre romand CCT-SOR reste en vigueur au moins jusqu'au 31 décembre 2022. L'alinéa 6 de l'art. 60 prévoit une adaptation annuelle des salaires sur la base de l'évolution de l'IPC (valeur 30 août). En l'état, les salaires réels et les salaires minimums restent inchangés.

Une prochaine rencontre patronale permettra aux dirigeants romands du second œuvre d'exposer leurs préoccupations et de se préparer à d'éventuelles négociations avec les syndicats.

L'introduction de la carte professionnelle (badge de chantier), le congé paternité, l'assurance perte de gains en cas de maladie perte de gain et la stratégie en vue du renouvellement de la CCT-SOR 2023 sont, entre autres, à l'ordre du jour.

Resor

Aujourd'hui, Resor la fondation pour la retraite anticipée du second œuvre compte 36 000 assurés, plus de 4 300 entreprises toutes professions confondues, pour une masse salariale annuelle dépassant 1,6 milliard de francs.

Le secteur de la plâtrerie-peinture comptait 190 bénéficiaires pour un total des rentes mensuelles d'environ 800 000 francs en août 2021.

En moyenne, 7 travailleurs sur 10 cessent leur activité professionnelle avant l'âge AVS pour profiter d'une retraite anticipée.



Afin de faire face à la forte augmentation prévisible des futures ayant droit, les taux de cotisation RESOR a été adapté. La santé financière de la Fondation est saine avec un taux de couverture porté à 215 %.

Commission professionnelle paritaire

32 entreprises de plâtrerie-peinture dont le siège social est dans le canton ont mis leur comptabilité salariale à disposition des contrôleurs de la commission paritaire neuchâteloise. Le nombre de contrôles est en léger recul, car certains entrepreneurs ont profité de la situation « covid » pour refuser l'accès à leurs locaux. Les contrôleurs de l'ANCCT ont, quant à eux, contrôlé sur les chantiers, 317 entreprises issues du secteur de la plâtrerie-peinture. Relevons que leur cahier des charges a été modifié pendant le semi-confinement. Dans la période de mars-avril, ils ont été essentiellement affectés à des contrôles des mesures de protection de la santé.

Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture

Le concours qui devaient se dérouler dans le cadre de cité-métiers.ch, l'expo à Genève a été annulé dû à la situation sanitaire. La commission en charge des Championnats romands n'a pas souhaité organiser le concours à huis clos. Donc, les prochaines joutes

romandes se dérouleront à Martigny du 15 au 20 février 2022.

Joao Pedro Mendes de Oliveira, qui vient d'obtenir son CFC de peintre, représentera la jeunesse neuchâteloise. Il vise le podium et espère bien se qualifier pour les SwissSkills 2022.

L'ANEPP s'est profilée pour organiser les prochains championnats à Neuchâtel. Ces concours sont une très belle vitrine pour les professions et surtout une expérience enrichissante pour les jeunes.

Association faîtière

Au printemps de cette année, la collecte des déchets spéciaux a permis de récolter plus de 164 tonnes de peinture. 31 tonnes avec solvant et 133 tonnes sans solvant. Une augmentation de 300 % en rapport à 2020. Le rabais de 50 % accordé aux entreprises membres n'est pas étranger à cette progression. Le FREPP info est distribué à plus de 5000 exemplaires par édition. Le magazine professionnel de décembre sera dédié au canton de Neuchâtel. Une nouveauté: les reportages spécifiques traitant des chantiers feront l'objet de 20 « tirés à part » gratuits. Une possibilité d'obtenir plus d'exemplaires est également proposée.

Le travail de lobbying de Constructionromande s'est fortement développé. La proximité des membres avec les élus politiques de chaque canton rend les inter-



Le président, Flavio Di Marco, lors de la lecture de son rapport.

ventions plus aisées. Les élus aux chambres fédérales sont à l'écoute et disposés à faire des interventions ou adopter une position conforme aux souhaits de notre branche. L'ANEPP se réjouit de constater que les préoccupations de nos entrepreneurs sont rapportées et défendues dans l'arène fédérale.

Formation

La relève est en marche. Cet été la FREPP a récompensé 7 nouveaux maîtres plâtriers - les premiers depuis 1994. Actuellement, 18 personnes terminent leur formation de chef de chantiers peintre et 22 candidats débiteront cette même formation en janvier 2022. 17 personnes suivent actuellement les cours préparatoires alors que 13 autres sont en cours d'examen pour l'obtention du brevet fédéral de contremaître peintre. La maîtrise fédérale n'est pas en reste avec 18 peintres en formation et 3 plâtriers qui, eux, sont en plein examen.

L'ANEPP a eu l'honneur de féliciter tout particulièrement ses deux nouveaux chefs(-ffes) de chantiers peintres que sont Mélissa Berger et Hamza Becirovic ainsi que David Comby qui a obtenu son brevet fédéral de contremaître.

14 CFC et 7 AFP de peintre ainsi que 4 CFC de plâtrier-constructeur à sec ont été remis cet été lors de la cérémonie de remise des CFC en mode « confiné ».

Actuellement, ce sont 78 jeunes qui suivent les cours au CPMB, soit 56 apprenti(e)s peintres CFC, 22 AFP peintres et 18 plâtriers.

Les forums des métiers, les après-midis découverte, les journées portes ouvertes et Capa'Cité sont autant de manifestations qui permettent aux entrepreneurs et aux jeunes en fin de scolarité obligatoire de se rencontrer et de mettre en place des semaines de stages en vue d'un futur apprentissage. Certes, les visites virtuelles sont de rigueur, mais l'attraction reste entière.

Une revalorisation des salaires des apprentis plâtriers et peintres (sans différenciation entre les professions) a fait l'objet d'un vote unanime. L'augmentation sera appliquée dès la rentrée 2022.

Laetitia Piergiorganni
Secrétaire patronale ANEPP

Une revalorisation des salaires des apprentis plâtriers et peintres a fait l'objet d'un vote unanime. L'augmentation sera appliquée dès la rentrée 2022.



entrepreneurs!
fédération vaudoise
—
Groupe plâtrerie
et peinture

Le GVEPP s'est retrouvé à Tolochenaz

Le Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture (GVEPP) a pu tenir ses assises le 7 octobre 2021 dans les règles sanitaires en vigueur. L'assemblée a donc eu lieu à l'aula de l'École de la construction à Tolochenaz et faisait suite aux diverses assemblées de sections.

Suite à la séance, les membres vaudois ont pu partager leurs expériences autour d'un verre.

Les activités du GVEPP ont été présentées aux membres de l'association qui ont également pu féliciter les nouveaux titulaires de certificats, brevets et autres diplômes fédéraux. Et si

2021 n'était pas une année statutaire pour le comité du GVEPP, contrairement à

l'année prochaine, les convives ont pu féliciter Serge Jacquin, secrétaire patronal de l'association, qui participait à sa dernière assemblée générale avant un départ à la retraite bien mérité. Luc-Francis Martignier, son remplaçant, a d'ailleurs été présenté à l'assemblée. La séance s'est terminée avec l'intervention d'André Buache, président de la FREPP, et une présentation de l'entreprise AGAT! Placements fixes et temporaires SA.

Nous avons rencontré Baptiste Monnard, président du Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture, pour qu'il nous parle de cette période pas vraiment comme les autres.

Les entreprises du second œuvre ont démontré qu'elles assumaient leurs responsabilités et que le travail sur les chantiers pouvait se poursuivre en toute sécurité.

Monsieur le Président, un mot sur cette année

particulière?

On peut dire que nous vivons une période très particulière et nous devons nous adapter à ces exigences contraignantes et désagréables.

Déjà en 2020, le secteur de la construction a prouvé son importance pour l'économie en général. Les entreprises du gros œuvre comme celles du second œuvre ont démontré qu'elles assumaient leurs responsabilités et que le travail sur les chantiers pouvait se poursuivre en toute sécurité.

Comment vous êtes-vous adaptés?

Des plans de protection efficaces ont été mis au point et appliqués. La SUVA a confirmé



que plus de 97 % des chantiers étaient exploités conformément aux règles édictées. Grâce à ces mesures, le travail a pu se poursuivre même si la production en a inévitablement pâti.

Vous avez dû faire face, comme partout ailleurs, à un autre problème, n'est-ce pas ?

Effectivement, une autre conséquence de cette pandémie est la pénurie de matériaux de construction comme le bois, l'acier ou les matériaux isolants. La forte demande de la part des Etats-Unis et de la Chine, entre autres, fait que les exportateurs chez qui les entreprises suisses s'approvisionnent habituellement sont en pénurie.

Les fournisseurs ont d'ailleurs écrit à leurs clients pour les prévenir que cette pénurie entraînerait des hausses de coûts et d'importants retards de livraison.

Et comment jugez-vous l'économie actuelle ?

Dans la construction, en particulier dans le second œuvre, ces deux dernières années peuvent être qualifiées de moyennes même si les affaires ont été perçues positivement. Les réserves de travail restent très variables, entre quelques semaines et plusieurs mois pour certaines entreprises et les prix sont toujours sous pression et anormalement bas.

La relève, c'est un sujet qui vous tient à cœur apparemment...

C'est exact, en comité nous avons souvent évoqué le changement de génération et la composition future des différents comités, conseils ou autres commissions.

Il me semble important d'assurer une transition en douceur et d'intégrer, autant que faire se peut, des candidats jeunes avec des conceptions nouvelles et actuelles de l'entrepreneuriat.

Le défi consiste à intéresser et motiver ces jeunes. Ils ont grandi avec internet et les communications mobiles. La crise financière les a marqués autant que le changement climatique ou les conflits internationaux. Ils sont désormais bien installés sur le marché du travail et prennent les rênes de leurs premières entreprises.

Comment s'y prendrait une personne intéressée ?

Le chemin comporte quelques étapes nécessaires comme intégrer le comité d'une section pour « se faire les griffes » et bien comprendre la vie associative de notre corporation. Les intéressés peuvent également s'impliquer dans les commissions telles que la commission de formation technique (CFT) ou la commission de formation professionnelle (CFP). C'est d'ailleurs une des tâches du comité et en particulier des présidents des sections.

Sinon comment se porte le GVEPP ?

Le nombre d'entreprises membres de notre Groupe est resté stable. A ce jour, il en compte 156 réparties sur l'ensemble du territoire cantonal. A ce propos, j'invite les entreprises de la branche, de bonne réputation, à se renseigner auprès de notre secrétariat sur les avantages d'appartenir à notre association professionnelle.

Comment voyez-vous la suite ?

J'ai envie de vous dire que les perspectives 2022 sont favorables. Je reste prudent, mais néanmoins optimiste, et confiant même si un certain nombre d'incertitudes économiques et politiques liées à la pandémie demeurent.

*Propos recueillis par
Xavier Saillen*

J'invite les entreprises de la branche, de bonne réputation, à se renseigner auprès de notre secrétariat sur les avantages d'appartenir à notre association professionnelle.



Baptiste Monnard (à droite) remercie Serge Jacquin pour son dévouement au sein de la corporation.

L'assemblée générale de la GPG

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie a conduit la GPG à tenir son assemblée générale par voie de circulation (correspondance) avec un vote effectué par écrit.

GPG

GYPSERIE PEINTURE GENÈVE

Concernant les éléments de conjoncture et chiffres divers, les réductions d'horaire de travail (RHT) ont été mises en évidence, avec des chiffres impressionnants puisque ce sont presque 11 milliards d'indemnités RHT qui ont été servies en Suisse en 2020.

Dans ces circonstances particulières, les membres de la GPG ont ainsi approuvé par bulletin de vote les comptes 2020,

le rapport des réviseurs aux comptes et le taux de cotisation 2021.

Le mot du président a été adressé aux membres avec les bulletins de vote, reprenant quelques éléments en lien avec la conjoncture, les institutions et contrats collectifs liés à la GPG et évoquant les principaux travaux du comité, soit :

- La délocalisation des cours interentreprises (CIE) dans un nouveau centre de formation à Plan-

les-Ouates. Ce centre sortira de terre à l'automne 2023 et plusieurs professions ont décidé de délocaliser leurs CIE. Cette délocalisation permettra par ailleurs de pouvoir proposer aux membres de la GPG l'utilisation de la cabine de giclage des cours, cette dernière n'étant pas utilisée en permanence dans le cadre des CIE.

- L'organisation du concours genevois d'apprentis de plâtriers et peintres les 31 janvier et 1^{er} février 2020.
- La finalisation, en collaboration avec l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), d'une formation carcérale ayant pour but de proposer, à des personnes détenues, l'acquisition de compétences professionnelles tirées des plans de formation de la profession d'aide-peintre AFP, et dispensée par modules de 6 mois.

- La mise sur pied, avec la société Rigips SA, d'un nouveau cours de perfectionnement pour plâtrier.

Concernant les éléments de conjoncture et chiffres divers, les réductions d'horaire de travail (RHT) ont été mises en évidence, avec des chiffres impressionnants puisque ce sont presque 11 milliards d'indemnités RHT qui ont été servies en Suisse en 2020. Ce montant a été pris en charge par la Confédération et non pas par l'assurance-chômage. Pour Genève, c'est plus de 1 milliard qui a été versé entre le 15 mars 2020 et le 28 février 2021. Entre mars et mai 2020, la construction représentait 13,6 % des montants versés. En novembre-décembre 2020, ce secteur ne représentait plus que 2,5 % des montants versés. La Fondation RESOR (retraite anticipée des métiers du second œuvre du bâtiment de Suisse occidentale) a également été évoquée en mentionnant que sa santé financière est bonne, bien qu'elle a franchi lors de l'exercice 2020 la barre des 200 nouveaux pensionnés ayant cessé leur activité lucrative et qu'elle verse quelques 2,4 millions de francs de rentes tous les mois à près de 560 rentiers.

Nathalie Bloch

Secrétaire patronale GPG



Classidur®

Safe Plus

GAMME DE PEINTURES INTÉRIEURES SANS* ALLERGÈNE

PURE
TECH



LA PEINTURE QUI PROTÈGE LES PERSONNES ALLERGIQUES ET SENSIBLES

TECHNOLOGIE
INNOVANTE

FABRIQUÉE EN
ENVIRONNEMENT
PUR ET STÉRILISÉ

FORMULE
INNOVANTE

SANS*
COMPOSANTS
NOCIFS



Qualité 100%
professionnelle



Excellente
opacité



Bonne résistance
mécanique et
lessivable (velours)



Excellente
blancheur,
non jaunissant



Application
aisée



Peinture disponible
en mat et velours



Tél. +41 21 702 07 02
www.claessens.com

safelife®

*Safelife applique le principe de précaution aux perturbateurs endocriniens, allergènes, biocides et solvants. **Safelife est une Association Loi 1901 à but non lucratif qui favorise les produits de consommation respectueux de la santé et de l'environnement en recommandant d'appliquer le principe de prévention. Les experts qui accompagnent l'Association établissent des listes d'exclusion d'ingrédients à risque (nanomatériaux, allergènes et perturbateurs endocriniens). www.safelife.org



16 ans de présidence pour Daniel Clément

Pour sa 86^e assemblée générale, mais surtout la dernière pour le président Daniel Clément, l'AFEPP s'est déplacée au « Gasthof zum Roten Kreuz » de Giffers. Et on sentait bien le plaisir que les membres avaient de se revoir à nouveau.



Gilles Perseghini a tenu à remercier Daniel Clément pour son dévouement au sein de l'AFEPP.

Du 8 au 13 février 2022 aura lieu le salon des métiers fribourgeois START! Ce sera l'occasion pour les jeunes de découvrir un panel de métiers en live.

De gauche à droite : André Guggiari, nouveau président, Daniel Clément, président sortant et Laurent Derivaz, secrétaire patronal.



En effet, la bonne humeur est de mise en ce vendredi 15 octobre, pour la succession du président de l'Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie et peinture (AFEPP), point d'orgue de la journée.

Après vingt années de comité, dont les seize dernières en tant que président, Daniel Clément a ouvert la séance avec une rétrospective de ces années de présidence, du développement de la commission professionnelle paritaire à l'inauguration des nouveaux ateliers à Courtepin. S'en sont suivis les différents points à l'ordre du jour avec les rapports, les comptes, la formation et les opérations statutaires.

Aujourd'hui le comité se compose d'André Guggiari, président, Gilles Perseghini, vice-président, Alexandre Buggnon, Guido Fontana et Thierry Maternini, tous les trois membres.

CCT-SOR

Durant la séance, Laurent Derivaz, secrétaire patronal de l'AFEPP, a transmis quelques informations sur les négociations salariales. La position de la délégation patronale romande est donc le statu quo pour 2022 aussi bien sur les salaires réels que les salaires conventionnels



compte tenu de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de la convention collective de travail (CCT-SOR).

Le congé paternité étant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021, les pères exerçant une activité lucrative ont droit à un congé de paternité de deux semaines, soit 14 indemnités journalières au maximum, dans les six premiers mois suivant la naissance de leur enfant. Bien qu'il n'y ait pas encore de consensus entre les partenaires sociaux, la position patronale est claire : le droit fédéral prime sur les accords négociés entre partenaires sociaux. D'ailleurs la délégation patronale a décidé de demander une ouverture de négociation afin d'apporter certaines modifications, simplifications ou clarifications au texte actuel.

Formation

Du 8 au 13 février 2022 aura lieu le salon des métiers fribourgeois START! Ce sera l'occasion pour les jeunes de découvrir un panel de métiers en live,



dont les professions de peintre et plâtrier, car l'AFEPP y sera présente avec un stand animé par Jean-Pierre Häusler.

Et même si le salon START! est une vitrine formidable pour les professions de plâtrier et peintre, il a été souligné que malgré le faible taux d'apprentis CFC et AFP, l'AFEPP s'est battue afin d'éviter la fermeture de classe. La prochaine étape est de sensibiliser les jeunes plus rapidement ainsi que les entreprises formatrices dans le but d'éviter que cela se reproduise. Des visites d'entreprises, des tests d'aptitude seront organisés dans ce sens.

Face à ces variations d'effectifs, il y a bien sûr des facteurs démographiques ou même de mode que l'on ne peut maîtriser. Si on compare les expériences avec d'autres cantons, le renouvellement de l'attrait pour les métiers de la construction passe par des mesures et incitations plus larges qui dépassent le cadre d'une simple association. Une collaboration avec

d'autres acteurs sera nécessaire et le processus est déjà amorcé.

Moment récréatif

L'assemblée générale s'est conclue avec une remise de prix aux diplômés de la formation professionnelle supérieure présents ainsi que les interventions, entre autres, du président de Giffers, Othmar

Neuhaus et du président de la FREPP, André Buache.

Pour terminer en beauté, Daniel Clément avait décidé de mettre les petits plats dans les grands afin que tous les convives passent un moment fort agréable.

*Xavier Saillen
FREPP Info*



Les nouveaux contremaîtres fribourgeois : Axel Perseghini et Christian Roulin

3 QUESTIONS

Nous avons pris quelques minutes en compagnie du nouveau président de l'AFEPP, André Guggiari, qui a bien voulu répondre à nos questions.



Quelles ont été vos motivations pour accepter le poste de président ?

Sans vouloir révolutionner tout ce qui a déjà été mis en place, j'avais envie d'y apporter un nouveau regard ainsi qu'une nouvelle dynamique.

Quels sont vos objectifs pour l'AFEPP ?

En priorité, il faudra travailler sur la nouvelle convention collective de travail 2023 (CCT), mais je nous souhaite surtout d'entretenir l'excellente collaboration qui règne au sein du comité de l'AFEPP. Je veux piloter notre association de la meilleure des manières et la maintenir dans une bonne dynamique au sein de la FREPP.

Que pouvez-vous nous apprendre sur votre personnalité ?

Je suis une personne à l'écoute, persévérante et j'aime bien m'engager à fond dans les tâches qui me sont confiées.

Les Championnats romands auront lieu à Martigny (VS)

Pour la seconde fois, la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP) organise les Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture.



La FREPP vous invite à venir les encourager ou simplement observer le déroulement des épreuves, au salon des métiers Your Challenge, à Martigny

Après le succès de l'édition 2020 au salon Your Challenge à Martigny (VS), malgré le fait que le métier du plâtre était représenté uniquement par une démonstration, il était clair qu'il fallait remettre une couche. Par contre, cette fois, les deux professions seront représentées avec 5 plâtriers et 10 peintres qui en découderont durant la compétition.

Changement de lieu

Malgré tous nos efforts de préparation et d'organisation et suite à l'annulation du salon cité-métiers.ch > l'expo, où devait se dérouler la manifestation, nous avons dû changer le lieu du concours. Celui-ci aura donc lieu dans le cadre du salon des métiers valaisan Your Challenge, du 15 au 20 février 2022 à Martigny.

Le défi

Dans le cadre de ces championnats, tous les candidats romands seront mis au défi de réaliser un projet dans un temps imparti et seront jugés selon les critères des SwissSkills. Les meilleurs auront d'ailleurs l'occasion, par la suite, de se mesurer à leurs

homologues suisses allemandes lors des joutes nationales qui se dérouleront à Berne du 7 au 11 septembre 2022.

Restez connectés !

Certains d'entre eux sont encore apprentis, d'autres plus, mais tous auront à coeur de montrer leurs capacités et pour l'un d'entre eux, remporter le

championnat. C'est dans cette optique que la commission en charge des championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture et tout le comité de la FREPP vous invitent à venir les encourager ou simplement observer le déroulement des épreuves.

Xavier Saillen

Les candidats aux CR 2022

Les plâtriers

Gadiliny Borges Leal (VD)
Samuel Marquis (VS)
Nolann Michaud (VS)
Anthony Moreira (GE)
David Santos Leitao (VD)

Entreprises

Gregorutti SA
Exquis & Luy SA
Colombara SA
Belloni SA
Posse Riviera SA

Les peintres

Axel Apothéloz (VD)
Dawson Brulhart (VD)
Mathieu Ecoeur (VD)
Osman Mehmedovic (VD)
João Pedro Mendes de Oliveira (NE)
Dardan Misini (GE)
Dany Moreira Pontes (GE)
Enis Sallahi (GE)
Ferhad Saleh (VD)
Duarte Santos Leitao (VD)

Entreprises

Posse Peinture Renens SA
GSK Peinture Sàrl
Eric Duplan
Clot SA
Yves Bianchi SA
Orth & Fils Sàrl
Belloni SA
P. Piretti SA
Bilal Sàrl
Jan SA

Les vœux de la FREPP

L'année écoulée a été très compliquée. Bonne dans l'ensemble mais très difficile à gérer. Les PME de notre pays, et plus spécialement celles actives dans le domaine de la plâtrerie-peinture, ont rapidement dû s'adapter aux conditions imposées par la pandémie et notamment aux mesures d'hygiène et de distanciation.



ANDRÉ BUACHE
Président FREPP

Le comité de la FREPP forme donc pour vous tous, vos familles, vos collaborateurs et vos entreprises ses vœux de santé, de réussite, de succès et de bonheur pour 2022.

Les problèmes d'approvisionnement en matériaux de construction divers tels que les profilés et l'isolation imposés par la pandémie et les hausses de coûts, aussi subites que violentes, ont également préoccupé notre quotidien d'entrepreneur.

Notre fédération et ses associations membres ont fait leur possible pour accompagner les entreprises et les aider à gérer et passer aux mieux ces difficultés. Les appels à ne pas stopper les chantiers ont été finalement entendus jusqu'au bout du lac, les invitations à nouer le dialogue avec les maîtres d'œuvre concernant

les prix et les délais, avec sensibilisation à la nécessité de tenir compte de la situation du marché sont autant de démarches qui se sont révélées utiles pour les patrons d'entreprises.

Nous terminons donc l'année sur des notes relativement positives, même si nous n'en avons pas fini avec cette sacrée pandémie et l'actuelle cinquième vague.

L'horizon est, semble-t-il, encore assez dégagé. Il y a bien quelques nuages qui menacent comme l'inflation qui devrait retrouver un niveau connu en fin de siècle passé, des taux de logements vacants qui interrogent et les préoccupations

climatiques qui ne sont pas sans incidence sur les coûts de construction. Mais globalement, l'évolution des marchés immobiliers devrait, en 2022, être plus prévisible que les deux années précédentes. Osons le croire et finissons cette année sur une note optimiste qui nous permettra d'échafauder des perspectives intéressantes l'an prochain.

Le comité de la FREPP forme donc pour vous tous, vos familles, vos collaborateurs et vos entreprises ses vœux de santé, de réussite, de succès et de bonheur pour 2022 et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le comité et le team FREPP, de gauche à droite : Flavio Di Marco, Baptiste Monnard, Marcel Delasoie, André Buache, Olivier Berchten, Gjavit Halili, Nathalie Bloch, Romy Hintz, Xavier Saillen, Serge Jacquin, Laurent Derivaz, Luc-Francis Martignier, Laetitia Piergiovanni, André Guggiari et Florian Lovey (manque Amalia Massy).





Wir sind ein unabhängiger Schweizer Hersteller von Lacken und Farben für die Bereiche Baumaalerei, Industrie und Korrosionsschutz. Unsere Mitarbeitenden arbeiten tagtäglich motiviert daran, messbaren Kundennutzen zu schaffen. Durch unsere Premiummarken und die innovative Marktpräsenz, gewinnen wir stetig weitere Marktanteile dazu.

Jetzt suchen wir Sie, per sofort oder nach Vereinbarung, für die Betreuung und den Technischen Support bei unseren Baumaterialhändlern in der Suisse romande als

Berater Key accounts /Anwendungstechniker für die Baumaalerei und teilweise Industrie in der Romandie (Genf – Jura)

Was wir von Ihnen als Persönlichkeit erwarten:

- Sie sind eine loyale Vertrauensperson, welche unsere Interessen in der Romandie unternehmerisch wahrnehmen wird
- Sie bringen hohe Eigenverantwortung, Disziplin und Dynamik mit und treten überzeugend auf
- Sie bringen das Niveau für den Umgang mit Geschäftsführern, Einkäufern und Technischen Beratern mit
- Sie sind flexibel, um Neues zu lernen
- Sind zwischen 35- und 50-jährig
- Sie sind Billingue
- Sie verfügen über eine stilichere Ausdrucksweise für französische Korrespondenz

Was Sie als Ausbildung mitbringen:

- Ihre Grundausbildung ist Maler, mit erfolgter Weiterbildung
- Sie sind idealerweise bereits im Aussendienst tätig, im Baumaterialhandel oder als Verkäufer von Lacken- und Farben
- Sie sind in der Lage, unserer anspruchsvollen Kundschaft die Produkte mit verschiedenen Applikationstechniken vorzuführen
- Sie unterstützen die Technischen Fachberater unserer Kunden mit Ihrem Support
- Sie kennen den Markt und die Mitbewerberprodukte

Was wir Ihnen anbieten:

- Unsere berühmte Topmarke AAROTEX ULTRA und viele weitere Spitzenprodukte
- Die Verkaufsregion Suisse Romande mit einem ausgezeichneten Kundenstamm von Baustoffhändlern
- Eine angesehene, vielseitige und mit viel Freiraum für eigene Ideen versehene Position
- Attraktive Anstellungsbedingungen die Ihnen eine erfolgreiche Zukunft ermöglichen
- Eine langfristige- und sichere Position in einem sehr gesunden, unabhängigen Schweizer Unternehmen
- Mitarbeit in einem motivierten, kollegialen und aktiven Erfolgsteam welches sich auf Sie freut
- Wirksame Verkaufsunterstützung und permanente fachliche- und persönliche Weiterbildung
- Wir investieren zwei - drei Monate seriöse Einarbeitungszeit in Sie, damit Sie erfolgreich sind

Nun freuen wir uns auf Ihre digitale Bewerbung, mit den üblichen Unterlagen an Herr Andreas A. Blaser (personaladmin@aarolac.ch). Absolute Diskretion wird Ihnen zugesichert.

**AAROLAC AG, Lack- und Farbenfabrik, Suhrenmattengässli 4,
CH-5036 Oberentfelden, Tel. 062 737 46 00, www.aarolac.ch**

Beschichtungssysteme für:
Baumaalerei
Korrosionsschutz
Metallindustrie
Holzindustrie
Strassenmarkierung



« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
non pas par la force mais par la persévérance ».

H. Jackson Brown

Gessler

1859

PLUS DE 160 ANS D'IMPRIMERIE

IMPRIMERIE GESSLER SA

Administration: Rue des Casernes 36, 1950 Sion
Ateliers: Z.I. Les Combes 3, 1955 Saint-Pierre-de-Clages
Tél. 027 327 72 33 - info@gessler.ch - www.gessler.ch

ERRATUM

Dans notre dernière édition, dans les pages dédiées aux nouveaux diplômés de l'année 2021, nous avons omis de féliciter également Victor-Hugo Melo Monteiro (Neuchâtel), de l'entreprise Stauffer Pierre-Alain SA (Neuchâtel), pour la réussite de son CFC de peintre.

Avec toutes nos excuses et félicitations!



Le Techno GR se présente

Le Techno GR est un groupe paritaire constitué de collaborateurs techniques, de fabricants de peintures et membres du GR (groupement romand) de l'USVP (Union suisse de l'industrie des peintures et vernis) et de maîtres peintres membres de la FREPP.

Les buts du Techno GR

- alimenter l'organe officiel de la FREPP (FREPP Info) en articles techniques au rythme d'au moins un article par parution. Ces articles concernent les peintures,

les vernis, les produits auxiliaires, ainsi que leurs modes d'application. Les articles, toujours neutres, sont signés par l'auteur au nom du Techno GR;

- participer aux séances de la

commission de rédaction du magazine FREPP Info;

- être le porte-parole technique auprès d'instances officielles diverses;

- collaborer avec la FREPP pour la publication de recom-

mandations et/ou de fiches techniques.

Les membres du Techno GR se réunissent entre 8 et 10 fois par an.

FREPP Info

Tous les articles réalisés par la commission Techno GR sont à retrouver sous www.frepp.ch/documentation/fiches-techniques-peinture.



Pierre-Yves Correvon



Moufdi Gharbi



Daniel Jaquier



Steven Mottaz



Sandro Palatini



Thierry Viénet



LES MEMBRES

Pierre-Yves Correvon – Conseiller technique – Bosshard AG – 1188 Gimel (VD)

Moufdi Gharbi – Chimiste – Responsable R&D – c/o Socol SA – 1020 Renens (VD)

Daniel Jaquier – c/o Jallut by Claessens SA – 1020 Renens (VD)

Steven Mottaz – Maître peintre – c/o FR Staff SA – 1020 Renens (VD)

Sandro Palatini – Chef technique romand – Karl Bubenhofer SA – 3280 Morat (FR)

Thierry Viénet – Consultant – 1426 Concise (VD)

Inspiré par la nature.

L'éclat de la couleur.

La couleur est l'élixir qui confère force et magie à une forme. C'est pourquoi nous voulons briller aussi à l'avenir en lançant de nouvelles idées et réaliser avec vous des prouesses véritablement éblouissantes. Merci beaucoup de votre confiance.



Le bois, un matériau naturel

Peintures pour façades en bois

2^e PARTIE

Imprégnations

En principe, les imprégnations sont incolores, solvantées ou diluables à l'eau, contiennent des produits, avec ou sans principe actif, avec une faible teneur en composants non volatiles. Elles pénètrent très bien dans le bois et l'imprègnent profondément de matières actives. Elles ont une fonction très importante dans la fabrication des fenêtres, car elles réduisent la reprise d'humidité des faces en bois de bout. Dans le domaine des façades, elles augmentent, dans la structure, la protection contre l'humidité.

Sous-couches

La sous-couche permet un accrochage sûr des glacis ou des peintures de finition sur le support en bois. Les sous-couches peuvent être incolores ou pigmentées, solvantées ou diluables à l'eau. Elles peuvent contenir des biocides. Les sous-couches spéciales contiennent des composants qui neutralisent les tanins solubles dans l'eau et empêchent l'eau de transpercer la sous-couche.

Elles ont une fonction très importante dans la fabrication des fenêtres.



▶▶▶ Glacis pour bois

Les glacis bois modernes de haute qualité contiennent des pigments transparents. Ils ont pour effet de limiter la réflexion et l'absorption d'une partie de la lumière reçue. La lumière résiduelle atteint le support en bois, qui reste visible, mais coloré. La taille des particules élémentaires des pigments d'oxyde de fer transparents atteint 0,4 micron environ. Ils absorbent le rayonnement UV nocif et le transforment en chaleur. Ces pigments sont très stables et ne se consomment pas comme cela peut être le cas pour les absorbeurs anti-UV organiques.

Un effet de glacis peut également être obtenu avec des pigments non transparents, peu onéreux et avec des pâtes de mélange universelles, dans la mesure où ils sont employés en quantité limitée. Il manque la brillance au bois traité avec de tels produits, et la veinure du bois n'est pas vraiment mise en valeur. De plus la résistance aux UV est plus faible, compte tenu de la perméabilité plus élevée aux UV.

L'emploi comme liant de la résine alkyde diluée dans un solvant organique ou sous forme aqueuse permet d'obtenir un vieillissement contrôlé.

Exigences posées aux glacis bois modernes

- Sans COV ni biocide
- Bonnes propriétés d'accrochage et d'imprégnation
- Protection maximale contre les UV
- Coloration régulière
- Bonne perméabilité à la vapeur d'eau
- Bonne protection contre la pluie battante et la reprise d'humidité
- Pas d'écaillage
- Stabilité dimensionnelle des fenêtres et des portes
- Pas de fissure
- Protection contre le bleuissement dans le système de peinture
- Entretien et travaux de rénovation faciles
- Bonnes propriétés d'application, pas de stries ni de formation de dépôt

Glacis à couche fine (glacis d'imprégnation)

Ces glacis contiennent jusqu'à environ 30 % de composants non volatiles. En règle générale, ils pénètrent bien dans le bois et assurent une bonne protection physique. L'emploi comme liant de la résine alkyde

diluée dans un solvant organique ou sous forme aqueuse permet d'obtenir un vieillissement contrôlé. Le glacis vieillit à partir de la surface, mais ne se dégrade pas jusqu'à l'écaillage tant redouté.

Les glacis à couche fine sont privilégiés sur les surfaces extérieures déformables telles que les avant-toits et les façades. Il est possible d'atteindre une épaisseur de couche de 5 à 10µm environ. Il existe des produits spéciaux pour les applications industrielles. Ces glacis peuvent être appliqués par des machines à vernir les lambris, ils sèchent rapidement et sont résistants au collage. Il est fréquent que la couche de finition soit appliquée sur l'objet après le montage.

Les glacis acryliques à base aqueuse montrent certes une rétention du brillant plus longue par comparaison aux glacis à base de résine alkyde, mais ont tendance à se fissurer et à s'écailler après une exposition prolongée aux intempéries. Les coûts de rénovation qui en résultent sont bien plus importants.

Caractéristiques :

- Faible teneur en composants non volatiles
- Pénètrent profondément dans le bois
- Ne forment pas de film de peinture fermé (pores ouverts)
- Protection limitée contre l'humidité
- S'éventent rapidement, mais régulièrement
- Entretien et rénovation plus simple que pour les produits filmogènes



Glacis filmogènes

Les glacis ont une teneur de 30 à 60 % en composants non volatiles et sont privilégiés pour le traitement des fenêtres et des portes. Ils maintiennent sec le bois exposé aux intempéries.

En plus des glacis solvantés classiques, il existe également des glacis diluables à l'eau de haute qualité sur base acrylique, hybride (mélange par exemple de résines alkydes et acryliques) ou sur base de résine alkyde. En matière de fenêtre, la résistance au collage est un critère important de la qualité marchande de tels glacis.

En règle générale, la rénovation ultérieure de tels glacis à la résine alkyde à base aqueuse est plus simple et donc plus économique qu'avec les glacis acryliques. Les épaisseurs de couche recommandées aujourd'hui sont comprises entre 80 et 120 microns pour les peintures couvrantes et entre 60 et 80 microns pour les systèmes de glacis.

Les peintures pour fenêtres avec glacis filmogènes ont certes, en principe, une durabilité plus longue, mais elles doivent être inspectées à intervalles réguliers et les dommages naissants doivent être réparés. Quelques fabricants de peinture déclarent le système de peinture et les produits utilisés dans un passeport du système de fenêtre. Celui-ci permet au peintre d'éviter les dommages liés à l'utilisation de produits de rénovation non adaptés.

Caractéristiques :

- Teneur en matières non volatiles, moyenne à élevée
- Bonne protection contre l'humidité, car filmogène



Glacis filmogène avec pénétration d'humidité = écaillage ou moisissure

- Vieillessement lent
- Utilisable sur des éléments de construction non déformables (stable ou mi-stable)
- Maintenance et rénovation éventuellement plus coûteuses
- Attention aux façades bois déformables, car les écaillages et la pourriture peuvent survenir par infiltration d'humidité

Vernis/peinture de finition

Les peintures couvrantes pour bois offrent une protection anti-UV pratiquement à 100 %, mais recouvrent fréquemment la structure du bois. Le choix des coloris est quasiment illimité.

Propriétés :

- Taux de composant non volatiles, moyen à élevé
- Très bonne protection contre les UV et l'humidité
- Structure du bois partiellement masquée
- Longue durabilité, faible coût d'entretien et de rénovation
- Idéal pour les éléments de construction non déformables ou qualités spéciales également pour les façades bois adaptées

Perméabilité des peintures à la vapeur d'eau

- Éléments de construction stables $sd > 1,2$ m
 - Éléments de construction semi-stables $sd > 0,5$ m, $< 1,0$ m
 - Éléments de construction non stables $< 0,5$ m
- sd = Coefficient de résistance d'un matériau à la diffusion de vapeur d'eau

Capacité de diffusion/régulation d'humidité

Les constructions en bois peuvent absorber l'humidité. L'induction de revêtements ne doit pas empêcher la régulation d'humidité. Ceci est spécialement valable pour les éléments de construction non stables ou semi-stables tels que les revêtements de façade et ossatures.

Les produits de revêtement mis en œuvre à cet effet doivent avoir une haute perméabilité à la vapeur d'eau afin que l'eau infiltrée puisse être diffusée vers l'extérieur en temps utile.

Les peintures pour fenêtres avec glacis filmogènes ont certes, en principe, une durabilité plus longue, mais elles doivent être inspectées à intervalles réguliers.





Profondeur de pénétration

Le pouvoir de pénétration des produits de revêtement utilisés est très important en particulier sur le bois. **Pour les imprégnations avec protection contre le bleuissement et les moisissures, la pénétration dans le support en bois est un critère décisif.**

Le pouvoir de pénétration est défini pour l'essentiel par le liant. Pour les imprégnations et les sous-couches, il faut utiliser des liants huileux, car ceux-ci pénètrent, de façon avérée, bien plus profondément dans les pores du bois, comme des liants dispersifs ou les solutions de résine synthétique avec tailles de molécules adéquates.

Application et procédé d'application

Lors de l'application des peintures, il faut impérativement respecter les instructions du fabricant (descriptifs techniques, textes d'étiquettes, fiches de données de sécurité). Les instructions relatives à la méthode et aux quantités d'application, aux temps de séchage et aux conditions d'utilisation, etc. doivent être respectées.

Les produits doivent être facilement applicables au pinceau et ne doivent pas sécher trop rapidement, pour prévenir les dépôts et les coups de pinceau.

Pour les façades ventilées, une sous-couche sur le verso des bardages est toujours conseillée. Pour les façades non ventilées, il faut prévoir le même nombre de couches et le même système sur le verso que le recto. Les processus de diffusion de vapeur d'eau doivent être pris en compte. Il convient d'accorder une attention particulière aux faces étroites et aux faces des bardages en bois de bout. L'application de peinture sur celles-ci doit être particulièrement soignée et les découpes produites dans la construction doivent être traitées de la même manière.

Application de peinture sur le chantier

En règle générale, les peintures pour bois sont appliquées à la construction. Ceci permet d'obtenir une bonne imprégnation du fond et finalement une bonne accroche sur le support en bois. Les produits doivent être facilement applicables au pinceau et ne doivent pas sécher trop rapidement, pour prévenir les dépôts et les coups de pinceau. Il n'est pas possible d'obtenir de fortes épaisseurs de couches en une phase. Pour ce faire, 2 à 3 couches sont nécessaires pour des peintures durables.

Il est également possible de pulvériser la peinture sur l'objet. Pour les couches de finition, les procédés Airless et Airmix sont disponibles. L'épaisseur de la couche requise peut être fréquemment obtenue en une seule application. Pour les glacis, la pulvérisation n'est utilisable que sous la condition d'ef-

fectuer un passage au pinceau pour bien imprégner le support et obtenir un glacis régulier.

Application de la peinture en usine

L'application de la peinture en usine ou en atelier offre de nombreux avantages. Ainsi par exemple la sous-couche du bois peut, en règle générale, être appliquée en une seule phase et la première application de glacis ou de peinture est appliquée de façon régulière et avec une qualité constante. Les conditions climatiques contrôlables permettent d'obtenir d'excellents résultats d'application.

En usine, les peintures sont appliquées comme suit :

- **Pulvérisation** : les peintures sont appliquées avec des installations Airmix ou Airless. De fortes épaisseurs de couches peuvent être appliquées en une seule phase.
- **Peinture par imprégnation** : la peinture est injectée sur les planches par des pompes puis répartie régulièrement à l'aide de brosses ou de rouleaux. Ce procédé présente un haut degré d'efficacité.
- **Procédé sous vide** : l'air est aspiré par dépression, et le matériau de revêtement coule tout au long de la pièce. Sous l'effet du vide, l'enduction se répand de manière homogène sur le support. Tout angle y compris tous les profilés est enduit efficacement. Dans tous les procédés décrits ci-dessus, il est bénéfique d'égaliser mécaniquement la couche de peinture après application de sorte à renforcer l'imprégnation du fond.

Des vernis transparents pour le bois ?

Depuis des décennies, on recherche des solutions techniquement fiables pour des produits de revêtement filmogènes transparents pour le bois. En conditions contrôlées, on obtient aujourd'hui de très bons résultats. Des systèmes PUR élastiques spéciaux associés aux absorbeurs anti-UV et à une imprégnation de protection contre la lumière montrent de très bons résultats dans la résistance aux intempéries.

Le caractère imprévisible d'une surface en bois et l'entretien coûteux ne rendent pas ces systèmes applicables dans la pratique, du point de vue actuel.

Bardages grisés à l'avance avec vieillissement contrôlé

Le bois, matériau de construction naturel, a un rayonnement particulier lorsqu'il est utilisé en revêtement de façade à l'état naturel. Pour les façades à l'état naturel, d'autres bois indigènes, tels que le mélèze, le douglas, le chêne, le châtaignier ou le robinier, peuvent être utilisés en plus de l'épicéa et du sapin.

Penser aux variations de couleur

Les architectes et les maîtres d'œuvre doivent cependant être conscients du fait que l'aspect d'un revêtement en bois non traité se modifie fortement au fil du temps. Le rayonnement UV, les processus photochimiques et physiques ainsi que les diverses influences biologiques provoquent une modification importante d'une façade en bois non traité.

Le rayonnement UV détruit la lignine, matériau naturel du bois, dans les couches supérieures. Les produits de cette décomposition sont solubles dans l'eau et lessivés par l'eau de pluie. Il reste la cellulose, qui confère sa solidité au bois. Ce vieillissement concerne toutes les essences de bois, mais reste cependant sans conséquence sur leur stabilité.

Anticiper d'emblée le vieillissement

Le grisaillement naturel des façades en bois non protégées mène en général à une destruction de la substance du bois. L'aspect de la façade en est profondément modifié. Les architectes et les maîtres d'œuvre devraient donc être bien conseillés avant de décider pour une façade à l'état naturel et voir quelques bâtiments afin de confronter leurs attentes à la réalité.

Depuis des années l'effet de vieillissement souhaité est préajusté dès la fabrication afin de contrôler ou d'anticiper le vieillissement d'une



façade en bois non traité. A cette fin, le bois est délibérément prégrisé, par exemple avec des produits de revêtements spéciaux. La poursuite du processus naturel de grisaillement est complexe et pratiquement irréalisable avec les glaciés et peintures pour bois traditionnels.

Les effets naturels des intempéries se sont développés au travers de produits permettant un prégrisaillement naturel maximum. Seule une formulation spéciale du produit permet d'obtenir les divers effets naturels des intempéries sur le bois.

Les teintes confèrent aux bardages bois une patine noble et régulière, sans l'inévitable

Les architectes et les maîtres d'œuvre doivent cependant être conscients du fait que l'aspect d'un revêtement en bois non traité se modifie fortement au fil du temps.

aspect de transition moins esthétique avec la formation de taches. Selon la charge en UV et en intempéries, ce type de revêtement se transforme graduellement en patine naturelle.

Texte et images
Pierre-Yves Correvon
Sources : Bosshard AG,
Lignum Bois Suisse



Les peintures dans les églises

Les murs et plafonds des bâtiments culturels doivent être revêtus de peinture permettant l'absorption.

En raison de la condensation importante d'humidité, l'apparition de moisissures est fréquente dans les églises.

Il est erroné d'utiliser une peinture relativement étanche, présentant une faible aptitude à l'emmagasinement d'humidité. Par exemple, des peintures intérieure ou extérieure, fortement liées (des Latex) voire même des peintures silicone, imperméable à l'eau, même si elles sont très

perméables à la vapeur d'eau. La peinture de rénovation recommandée doit être exempte de solvants et de plastifiants et doit de préférence être alcaline avec un pH supérieur à 10, ce qui ne permet pas le développement trop rapide des bactéries. Lorsque la fréquentation augmente (cultes par exemple), l'importante quantité de vapeur d'eau apportée par les personnes, qui s'accumule, condense nécessairement au contact des murs et plafonds froids. Une personne produit environ 100 ml de vapeur par heure, simplement avec sa respiration. Si en plus ses vête-

ments sont humides, la quantité par personne et par heure peut facilement augmenter du simple au triple.

Les peintures étanches et imperméables ne peuvent pas absorber cette humidité. Les surfaces restent par conséquent longtemps humides, favorisant ainsi une accumulation et une fixation relativement importante et rapide de poussière et diverses salissures, spécialement si le revêtement contient des plastifiants.

En peu de temps, les peintures claires deviendront grises et sales.

Les peintures présentant une bonne aptitude à l'absorption accumulent rapidement l'humidité et la restituent de nouveau ultérieurement, sans que la surface reste humide et fixe les poussières. Des revêtements de ce type peuvent être réalisés avec des peintures minérales à base de chaux ou de silicate ou des peintures émulsionnées. L'inconvénient des peintures à base de chaux ou badigeons est que ces dernières sont de type réversible. Les utilisateurs de ces locaux risquent de se salir les vêtements et cas de frottement. Il est en outre recommandé que le film de peinture soit suffisamment épais, afin que le tampon (buvard) soit le plus épais possible. Trois couches



Exemple de salissures vers de petites fissures, dues à la fixation de la poussière par l'humidité de condensation due à une peinture trop peu absorbante.

sont souvent nécessaires.

Actuellement, beaucoup de fournisseurs ont élaboré un nouveau type de peinture qui fonctionne très bien pour ces supports. Il s'agit de peinture dite «Sol-Silicate». C'est une combinaison de liants minéraux et organiques qui facilite l'application, mais qui conserve toutes les facultés d'une peinture minérale non réversible. Sd H₂O: <0,01 m (Classe élevée V1)

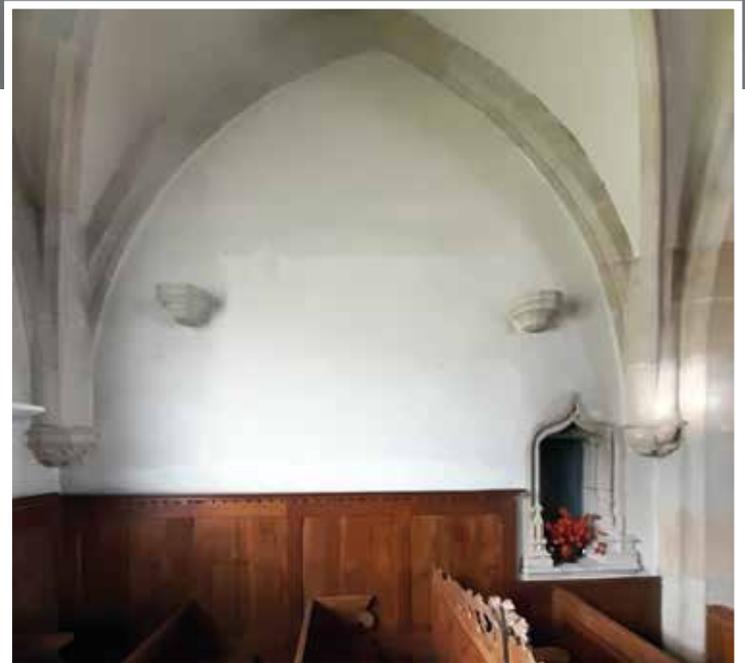
En raison de la condensation importante d'humidité, l'apparition de moisissures est fréquente dans les églises. En pareil cas, il sera nécessaire de traiter ces dernières et le cas échéant de travailler avec une peinture avec adjonction de fongicides ou une peinture contenant déjà un bactéricide. Dans les deux cas, il est important d'avoir une peinture toujours fortement absorbante et diffusante.

En conclusion, nous vous rappelons qu'il faut utiliser, pour repeindre une église, une peinture dont le film est assez épais, mais qu'il soit très absorbant.

Pour Techno GR
Thierry Viénet



L'origine de ces salissures dans les églises peut provenir également par la fumée noire et grasse dégagée par des bougies ou des lampes à huile.





BRING BACK THE WOW.

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

kaercher.ch

NOVEMBRE ET DECEMBRE RABAIS -20% ESCABEAUX SIMPLES ET DOUBLES



Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT
3	2,65 m	102.- 82.-
4	2,88 m	133.- 106.-
5	3,12 m	145.- 116.-
6	3,36 m	175.- 140.-
7	3,59 m	202.- 162.-
8	3,82 m	240.- 192.-
9	4,05 m	261.- 209.-
10	4,28 m	289.- 231.-
11	4,52 m	322.- 258.-
12	4,76 m	351.- 281.-

Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT
2 x 2	2,48 m	81.- 65.-
2 x 3	2,57 m	84.- 67.-
2 x 4	2,80 m	103.- 82.-
2 x 5	3,03 m	123.- 98.-
2 x 6	3,30 m	141.- 113.-
2 x 7	3,54 m	170.- 136.-
2 x 8	3,76 m	188.- 150.-
2 x 9	3,99 m	211.- 169.-
2 x 10	4,23 m	240.- 192.-
2 x 11	4,49 m	266.- 213.-
2 x 13	4,97 m	321.- 257.-



Paiement comptant à la commande ou à l'enlèvement. Prix valables en novembre et décembre, hors taxes et livraison



Accès & Elévatique SA

Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • info@elevatique.ch

☎ 021 711 77 77 • ☎ 021 711 77 78 • www.elevatique.ch

Cet emplacement
vous intéresse ?

Contactez-nous au

027 322 52 66

ou par e-mail

xavier.sailen@frepp.ch



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Partenariat commercial, notre offre

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

Contact: 027 322 52 66 - info@frepp.ch



RUCOSILAT peinture d'habitat

Premium peinture minérale écologique avec sol-technologie

**Pour des revêtements actifs à respirer et non polluants dans le domaine de l'habitat et artisanal.
Avec bonne adhérence sur plâtre, enduit blanc, vieilles couches de dispersion et crépis synthétiques.**

- excellent pouvoir couvrant (classe 1)
- résistance à l'abrasion humide (classe 2)
- surface absolument mate, sans raccords
- actif à respirer; procure un climat sain à l'habitation et une fraîcheur très agréable
- correspond à la norme MINERGIE-ECO 2011; catégorie B (étiqu. envir.)
- peut être teinté avec les systèmes RUCOTREND Aqua et Façade



Les pros : bientôt une denrée rare ?

Qu'il s'agisse du développement des circuits ou d'autres thèmes du secteur de la construction et de l'immobilier : tous ceux qui aimeraient en savoir davantage trouveront des réponses en direct à l'occasion de Swissbau 2022. www.swissbau.ch

**SWISS
BAU**

**Messe Basel
3-6 mai 2022**

Partenaires thématiques :

HÖRMANN LAUFEN SIEMENS

Leading Partner Swissbau Focus :

sia
Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Main Partner Swissbau Innovation Lab :

**BÂTIR DIGITAL
SUISSE**
BuildingSMART

sia
Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Conditions météorologiques,
préconisations par rapport aux produits

Conditions sur le chantier

La technique de mise en œuvre pour l'aménagement avec des systèmes de plaques de plâtre, plaques de plâtre fibrées, carreaux de plâtre massif ainsi que les enduits à base de plâtre ou enduit chaux-ciment (salle d'eau) atteint aujourd'hui un très haut niveau. Les recommandations et remarques suivantes concernant l'étude du projet, la direction des travaux et l'exécution des travaux doivent être respectées. Cela permettra d'éviter des erreurs et d'assurer la clarté nécessaire concernant les conditions de base de la construction lors de la mise en œuvre.

Conditions climatiques sur le chantier

Phase de préparation

- Avant le début des travaux de plâtrerie, crépissage ou construction à sec en plâtre, l'enveloppe du bâtiment doit être étanche.
- Les crépis et chapes (sous-planchers) devraient – autant que possible – être posés et secs avant le montage des systèmes de construction à sec. Mais dans tous les cas, ils doivent être prêts avant le jointoyage.
- S'il est prévu de travailler le sol avec de l'asphalte coulé, les travaux de jointoiment ne devront être entrepris qu'une fois que la chape aura complètement refroidi.

- Pour les enduits, les températures ne doivent pas être inférieures à 5° degrés et supérieures à 30° degrés. Les sacs doivent être protégés des intempéries et peuvent être stockés jusqu'à 12 mois à partir de la date de fabrication. Les sacs entamés doivent être bien refermés et peuvent être utilisés dans les trois mois.

Phase de mise en œuvre

- L'expérience a montré depuis longtemps que les meilleures conditions climatiques pour la mise en œuvre des systèmes de construction à sec en plâtre, des chapes sèches et planchers techniques se situent entre 40 % et 80 % d'humidité relative et à une température intérieure constante de +10 °C.

Les fonds qui reçoivent un revêtement à sec, ainsi que les plaques, carreaux ou panneaux qui reçoivent un enduit ou autre, doivent être propres, dépoussiérés et suffisamment absorbants.



Lorsque les travaux produisant de l'humidité sont achevés, une bonne aération des locaux doit être régulièrement assurée.

- Les constructions à sec, y compris leur enduisage, ne peuvent être exécutées que lorsque le processus de variation de dimensions des plaques, carreaux ou panneaux, dû à l'humidité, a cessé et que l'humidité relative de l'air est durablement stabilisée à 70 % au maximum pour une température de 20 °C. Cette humidité peut temporairement être plus élevée.
- Il faut éviter d'exposer les parements à un souffle d'air chaud direct.
- Il faut également éviter un séchage trop rapide lors de la mise en service d'installations climatiques ou de ventilation sans humidificateur ou avec l'utilisation de déshumidificateurs de chantier.
- Plaques de plâtre fibrées $\leq 1,3$ % massique
- Panneaux de béton léger $\leq 12,0$ % massique
- Plaques de plâtre armées d'un tissu $\leq 0,8$ % massique
- Enduit plâtre sur béton au maximum $\leq 3,0$ %

- Pendant l'application d'un enduit sur la surface de systèmes de construction à sec en plâtre, la température de la surface et celle de l'air doivent être de +10 °C au minimum.
- Les crépis et enduits ne doivent pas être exposés au gel pendant leur temps de séchage.
- Pendant la mise en œuvre de l'enduit ou du crépi de fond et de l'enduit ou du crépi de finition et en présence d'éventuelles couches de fond et autres couches (peintures), la température de la surface à revêtir et celle de l'air doivent être de +5 °C au minimum.

Phase de séchage

- Lorsque les travaux produisant de l'humidité sont achevés, une bonne aération des locaux doit être régulièrement assurée.
- Ne pas chauffer les locaux tout d'un coup et trop rapidement, pour éviter l'apparition de fissures dues aux tensions du matériel et à la ventilation. Cela s'applique en particulier aux travaux de construction réalisés en hiver.

Exigences relatives aux fonds

Fonds

Les fonds qui reçoivent un revêtement à sec, ainsi que les plaques, carreaux ou panneaux qui reçoivent un enduit ou autre, doivent être propres, dépoussiérés et suffisamment absorbants et résistants afin que les couches qui leur sont appliquées puissent l'être conformément aux exigences stipulées. Concernant le climat, les conditions générales suivantes doivent être remplies :

- Un chauffage trop élevé et une déshumidification trop rapide des locaux ne sont pas admis.
- Pour éviter toute fissuration, l'humidité relative de l'air ne doit jamais tomber trop rapidement au-dessous de 45 %.

Humidité résiduelle

La teneur en eau des plaques, carreaux ou panneaux doit être contrôlée immédiatement avant l'application d'un enduit ou autre. L'humidité résiduelle ne doit pas dépasser les valeurs indicatives suivantes :

- Plaques de plâtre $\leq 0,8$ % massique
- Carreaux de plâtre $\leq 2,0$ % massique

Obligations de l'entrepreneur

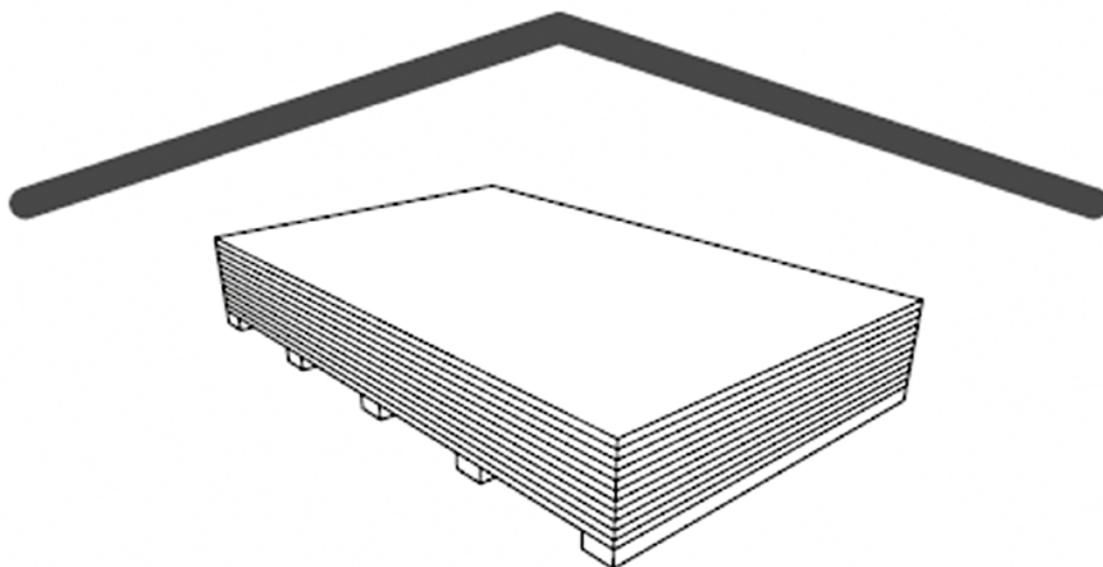
Contrôle et informations

L'entrepreneur a les obligations suivantes :

- contrôle du respect des tolérances dimensionnelles relatives au fond exécuté préalablement, par ex. contrôle des cotes théoriques, de la planéité, de la verticalité,
- contrôle du fond et des conditions climatiques ambiantes, afin de s'assurer qu'ils conviennent à l'exécution des travaux prévus (humidité, résistance, propreté etc.),
- indication, avant l'adjudication, du besoin de l'entrepreneur en locaux de dépôt verrouillables,
- remise d'une liste contenant les désignations exactes, les propriétés et les qualités des matériaux et produits utilisés,
- remise des instructions d'utilisation et de maintenance de l'ouvrage ou des parties d'ouvrage.

Ces instructions doivent être remises au maître d'ouvrage au moment de la réception de l'ouvrage.

Un stockage à l'abri de l'humidité et des intempéries



Stockage

Il est recommandé de toujours entreposer au sec les plaques, les colles et les matériaux de jointoyage, à l'intérieur des bâtiments. Avant de poser des plaques de plâtre devenues humides, il est nécessaire de les faire complètement sécher sur un support bien plat.

Stockage et transport des plaques

Remarques préliminaires

En général, les plaques de plâtre, plaques de plâtre fibrées et carreaux de plâtre massif présentent des caractéristiques de qualité plus élevées que celles exigées par les normes techniques applicables. Le respect

des conditions suivantes permettra le maintien de la nature et de la qualité des produits afin de garantir un standard élevé dans la construction à sec.

Stockage des plaques

Les plaques de plâtre, plaques de plâtre fibrées et carreaux de plâtre massif doivent être entreposées sur un support plat (palette) ou sur des carrelets en bois disposés à intervalles réguliers de 350 mm au maximum.

Il faut s'assurer que le sol est apte à supporter le poids des plaques.

Les plaques de plâtre, plaques de plâtre fibrées et carreaux de plâtre massif et les accessoires doivent être protégés du soleil, de l'humidité et des intempéries..

Commission Plâtre



Il est recommandé de toujours entreposer au sec les plaques, les colles et les matériaux de jointoyage, à l'intérieur des bâtiments.



En Plâtre

Le dictionnaire ou plutôt le moteur de recherche Google nous dirait : Matériau de construction aux propriétés isolantes et ignifuges fabriqué industriellement à partir de la matière première rocheuse qu'est le gypse.

Mais alors, pourquoi emplâtrer ? C'est au XVIII^e siècle que Louis XIV se rendit compte des qualités ignifuges du plâtre. A la suite d'incendies dans plusieurs grandes cités européennes, il rendra le matériau obligatoire en tant qu'enduit de protection intérieure.

Ainsi, l'étymologie du terme emplâtrer signifie : appliquer grossièrement un enduit de plâtre dans un but de protection. Depuis lors, toutes les qualités du plâtre ont été reconnues, notamment dans des constructions d'Eglises et de Chapelles pourvues de décorations en staff à couper le souffle et quasiment sans limites.

Au fil du temps, nous sommes donc passés du terme emplâtrer, à connotation péjorative, à la reconnaissance d'un matériau d'une grande finesse permettant entre autres la réalisation de décors majestueux, mais aussi d'usage plus courants de notre métier.

Le plâtre a su s'adapter à toutes les époques et à tous les styles !

Pascal Guidetti

(Sources Wikipedia)

Stoppa Fils SA fête ses 40 ans !

Après un apprentissage de peintre chez Bura & Linder Peinture, Mario Stoppa décide sur un coup de tête de se mettre à son compte en 1982. Peu de temps après, son frère Pascal le rejoint et l'aventure peut commencer. Le garage qui faisait office de premier atelier devient rapidement trop étroit.

C'est à Peseux que les deux frères trouvent des locaux adaptés à leurs activités. L'atelier et les bureaux sont réunis sous un même toit. Après un passage à Hauterive, l'entreprise s'installe à Marin-Epagnier en 2015. Aujourd'hui l'entreprise compte une vingtaine d'ouvriers fixes et collaborateurs administratifs. Stoppa Fils SA fêtera ses 40 ans d'activité en 2022. A cette occasion, plusieurs actions marketing sont prévues afin de marquer le coup. Retour sur ces 40 dernières années avec Mario Stoppa, directeur.

Que ressentez-vous à l'aube de ce jubilé ?

Mario Stoppa : C'est beaucoup de fierté, mais également un soulagement. Si c'était à refaire, je ferais probablement autrement. Le temps est passé très vite. Je me rappelle encore le tout premier chantier (rhabillage dans

la cage d'escalier) de l'entreprise chez Monsieur Wavre à la rue St-Nicolas à Neuchâtel ainsi que la facture « N° 1 » qui a suivi.

Comment le métier de peintre a-t-il évolué depuis vos débuts en 1982 ?

MS : La mécanisation a permis d'augmenter la cadence. Avant la réfection d'une chambre nous prenait entre 3 et 5 jours de travail. Aujourd'hui grâce à l'amélioration des techniques, une journée suffit. Les nouvelles tendances ont influencé notre métier, je pense notamment aux peintures plus « propre » écologiquement.

Votre entreprise a participé à de nombreux projets, pouvez-vous citer les plus marquants ?

MS : Il y en a eu tellement que c'est extrêmement difficile de tous les énumérer. Je peux ci-

ter quelques belles propriétés dans la région neuchâteloise (Villa des Pleurs, Château Bleu à Chaumont), mais également des édifices tels que l'Eglise Rouge à Neuchâtel, la tour de l'OFS dans le quartier de la gare à Neuchâtel. Etant une famille de footballeurs, nous avons été honorés de pouvoir intervenir sur le chantier du Stade de la Maladière. Il y a également eu le Collège secondaire du Landeron (C2T) et tant d'autres.

En quatre décennies, les anecdotes ne doivent pas manquer ?

MS : L'incendie qui s'est déclaré sur un chantier bien heureusement sans conséquences humaines mis à part le fait qu'à l'époque, je devais replacer – du jour au lendemain – mes ouvriers sur autre chantier. J'ai reçu le « coup de pouce » d'un Conseiller d'Etat en fonction en nous adjugeant de facto les travaux du poste de police de Rochefort. Je le remercie encore aujourd'hui.

Il y a aussi eu cette levure de chantier un peu embarrassante chez un juge fédéral qui m'a embrassé devant tous les invités afin de me remercier pour l'excellent travail.

Je me remémore mon premier local à la rue de la Dime 68-70 à Neuchâtel qui se trouvait au fond d'un couloir de 40 mètres

Le but est de pérenniser l'entreprise dans laquelle mon frère Pascal est impliqué depuis longtemps...

de long. J'avais fabriqué un chariot pour transporter mon matériel.

Et enfin cette situation cocasse, lorsque nous avons repeint les locaux de stockage d'un chocolatier neuchâtelois. Inquiet pour la qualité de ses chocolats à cause des émanations de la peinture, nous nous sommes retrouvés avec un stock impressionnant de chocolat à distribuer. Nous avons ainsi pu faire des cadeaux à notre clientèle avec des chocolats qui étaient en fin de compte excellents.

Comment l'avenir se dessine pour votre entreprise ?

MS : Mon départ à la retraite ne se fera pas le jour de mon 65^e anniversaire (en octobre 2022). Je continuerai à assurer la transition durant 18 à 24 mois, le temps qu'une personne puisse prendre ma place en douceur. Tant la piste externe que la piste familiale est envisagée. Le but est de pérenniser l'entreprise dans laquelle mon frère Pascal est impliqué depuis longtemps ainsi que plus récemment mon neveu Mirco (plâtrier et peintre) et mon fils Flavien (employé de commerce).

FREPP Info



De gauche à droite : Pascal et Mario Stoppa

Les salaires des travailleurs du second œuvre romand maintenus à un haut niveau

Les patrons du second œuvre romand de la construction ont rencontré les syndicats signataires de la CCT valable jusqu'en fin 2022 et ont décidé, faute de n'avoir pu accéder aux désirs d'augmentation de salaire exprimés par les syndicats, de garantir aux travailleurs les conditions de travail favorables et les salaires actuels, parmi les plus élevés de Suisse dans le secteur du bâtiment.

En effet, bien que les volumes de travail soient dans l'ensemble satisfaisants, les difficultés rencontrées dans le second œuvre du bâtiment sont nombreuses. A la problématique liée au respect des mesures d'hygiène et de distanciation ainsi qu'au coût des RHT liées au COVID, sont venus se greffer l'importante augmentation du prix des matériaux (jusqu'à 50 % et plus), et les délais de livraison pénalisants, notamment du bois, de l'aluminium, de l'isolation, etc.

Ces facteurs ont eu une très grande influence sur les marges bénéficiaires des entreprises. Finalement sans remettre en question les conditions de travail favorables actuelles, les engagements pris dans le cadre de la convention collective de travail du second œuvre 2019-2022 sont intégralement respectés.

Le patronat du second œuvre romand de la construction a également discuté d'avenir et a d'ores et déjà manifesté sa

volonté de poursuivre le partenariat social avec les syndicats qui a apporté sérénité, paix du travail et d'excellentes conditions de travail dans les différentes professions rattachées à la CCT.

UAP-SOR

Union des associations patronales du second œuvre romand

Pascal Schwab, président

Marcel Delasoie, secrétaire

Les engagements pris dans le cadre de la convention collective de travail du second œuvre 2019-2022 sont intégralement respectés.

(UAP)SOR

Union des associations patronales du second œuvre romand

SALAIRES MINIMUMS ROMANDS 2022 DANS LA PLÂTRERIE-PEINTURE

Classe CE	Chef de chantier et contremaître	A + 10%	32.25	
Classe A	dès la 3^e année après apprentissage	A	29.30	
	2 ^e année après apprentissage	A - 5%	27.85	
	1 ^{re} année après apprentissage	A - 10%	26.35	
Classe B	Ouvrier non qualifié avec 3 ans d'exp.	A - 8%	26.95	
	2 ^e année après AFP	B - 10%	24.25	
	1 ^{re} année après AFP	B - 20%	21.55	
Classe C	Manœuvre dès 22 ans	A - 15% = C	24.90	25.15
	Manœuvre de 20 à 22 ans	C - 10%	22.40	22.65
	Manœuvre moins de 20 ans	C - 15%	21.15	21.40

GENÈVE

L'union des associations patronales du second œuvre romand regroupe 35 associations professionnelles de tous les cantons romands (FR, GE, NE, JU, JU-BE, VD, VS) et des multiples professions du second œuvre (menuiserie-ébénisterie-charpente-plâtrerie-peinture-vitrerie-carrelage-isolation-asphaltage-étanchéité-marbrerie-revêtements de sols-travaux spéciaux). Plus de 6'000 entreprises et 25'000 travailleurs de Suisse romande sont au bénéfice de cette convention collective de travail.

Extension de l'étiquette environnementale à l'extérieur

La Fondation suisse couleurs offre, avec l'étiquette environnementale UE V pour émaux, peintures pour bois et sols à l'extérieur et les produits de traitement du bois, un nouveau domaine d'emploi pour l'évaluation des revêtements et rend possible un choix basé sur des critères irréfutables et donc en toute connaissance de cause.

Il ne s'agit pas avec l'étiquette environnementale (UE) d'un label au sens classique du terme, mais d'une déclaration comparable à celle que nous connaissons pour les appareils électroménagers concernant leur consommation d'énergie. L'étiquette environnementale suisse classe les produits de peinture en 7 catégories dégradées (de A à G) non seulement en fonction de critères liés à l'écologie ou à la protection de la santé, mais également en fonction de leur aptitude à l'emploi. Un produit possédant une classification très favorable (A et B) devra bien évidemment satisfaire aux critères environnementaux définis, mais également à certaines exigences techniques pertinentes. Quel serait en effet l'intérêt d'opter pour une peinture, certes très verte, mais de mauvaise qualité. Le fabricant qui communique à l'aide de l'étiquette environne-



mentale est obligé de déclarer l'ensemble des produits faisant partie du domaine d'emploi considéré. On évite de la sorte que seuls les produits les mieux classés soient déclarés et que le reste de la gamme soit noyée dans une masse anonyme. La très grande majorité des fabricants sur le marché suisse sont membres de la Fondation suisse couleurs et à ce jour plus de 1300 produits sont enregistrés.

Rappelons que l'étiquette environnementale considère déjà 4 domaines d'emploi soit :

- UE I : peintures pour parois et plafonds à l'intérieur
- UE II : émaux, revêtements pour bois et sols à l'intérieur
- UE III : crépis et enduits en pâte pour intérieur
- UE IV : peintures pour façades

Nouveau domaine d'emploi avec l'étiquette environnementale UE V

Toutes les expériences accumulées pendant ces dix dernières années ont été utiles pour la mise en place de cet extension. L'étiquette environnementale V regroupe les produits suivants :

Systemes à un composant

les couches de fond, peintures garnissantes, vorlacks (apprêts), imprégnations/imperméabilisations, prégrillage, émaux de finition (pigmentés), vernis transparents, vitrificateurs de sols (couche mince), revêtements de sols (couche épaisse), lasures/glacis, huiles pour bois, agents anticorrosion, produits pour la protection du bois, autres systèmes à un composant.

Systemes à 2 composants

Vernis à 2 composants, couches de fond à 2 composants, peintures garnissantes à 2 composants, vitrificateurs de sols à 2 composants, revêtements de sols à 2 composants, agents anticorrosion à 2 composants, autres systèmes à plusieurs composants.

Certains critères figurant dans le tableau d'évaluation des étiquettes sont valables pour tous les domaines d'emploi. C'est ainsi que pour tous les domaines d'emploi, et donc aussi pour l'étiquette UE V, les produits classifiés dans la catégorie A doivent être formulés avec au minimum 95 % de matières premières renouvelables et/ou minérales.

Les produits des catégories A et B, ne doivent en outre pas contenir des substances sensibilisantes, fortement nuisibles pour l'environnement ou cancérigènes. Des produits qui contiennent des solvants aromatiques particulièrement nuisibles pour la santé sont automatiquement classés dans la catégorie G.

Accent mis sur les biocides

L'étiquette UE V reprend le système d'évaluation éprouvé pour les produits de protection des films de peinture qui avait été développé pour l'étiquette UE IV « peintures pour façades ».

On a fréquemment recours à des produits biocides pour la protection des films contre les algues et les champignons. Le but consiste à faire en sorte que l'agent reste longtemps dans le film de peinture au lieu d'être délavé plus ou moins rapidement. L'encapsulation est une méthode efficace pour éviter un délavement rapide.



Evaluation de la charge sur l'environnement

Au contact de l'humidité, des agents sont relâchés plus ou moins rapidement dans l'environnement. De manière à pouvoir évaluer la charge sur l'environnement, on a eu recours, comme élément principal, à la durée de vie de l'agent biocide dans l'environnement. Cette durée de vie quantifiée par la période de durée de demi-vie est basée sur la vitesse du processus d'élimination du produit biocide actif dans l'environnement. Si ces substances sont éliminées rapidement, il y aura moins d'accumulation et moins d'effets néfastes sur les micro-organismes dans l'eau et dans le sol.

Trois classes

Les biocides les plus courants sont classifiés en fonction de leur durée de demi-vie en trois classes :

- Durée de demi-vie courte
- Durée de demi-vie moyenne
- Durée de demi-vie longue

Toutes les expériences accumulées pendant ces dix dernières années ont été utiles pour la mise en place de cette extension.





Une valeur sûre

Avec nous, donnez un
cadre raffiné à vos projets.

Votre premier interlocuteur pour
la protection professionnelle des monuments.



Pursilikat/peinture minérale pure bicomposant pour façades

Fabriquée depuis 1899, Pursilikat est une peinture purement minérale bicomposant. Cette peinture pour façades extrêmement perméable à la vapeur d'eau est 100% minérale et convient particulièrement à la rénovation des monuments historiques.

www.sax-farben.ch

saxfort!

ETIQUETTE ENVIRONNEMENTALE UE V

Annexe 1: La grille de critères pour vernis, revêtements pour bois et sols extérieurs et produits pour la protection du bois

Version 1.0 (1.2.2021)

Critères/ Catégories	en phase aqueuse / en phase solvant	sans arôme	liberté d'étiquetage	Pauvre en COV ¹⁾			Pauvre en substances sensibilisantes, menaçant l'environnement et CMR	> 95 % de matières premières renouvelables ²⁾	Peut contenir une protection du film contre l'infestation par les algues et les champignons ³⁾ (impact environnemental ⁴⁾)	satisfaire aux exigences techniques ⁵⁾
				Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1				
A	pauvre en COV ⁶⁾ (pa / high solid)	X	X			X	X	X	aucune	X
B		X	X			X	X		aucune	X
C		X	X		X				X (faible)	X
D		X			X				X (moyenne)	X
E⁷⁾		X			X				X (élevée)	X
E⁷⁾	ps / pa	X	X	X					pas de valeur	X
F		X							pas de valeur	X
G									pas de valeur	pas de valeur

1) Les limites correspondantes sont précisées dans le règlement.

2) Définition selon le règlement : matières premières renouvelables, matières premières minérales et eau.

3) Le produit peut contenir des substances actives biocides pour une protection du film contre l'infestation par les algues et les champignons selon le règlement chapitre 4.6.

4) Si des agents de conservation des films sont inclus : Quantification de l'impact environnemental des conservateurs de films. Explications selon le règlement chapitre 4.6

5) Les exigences techniques sont définies dans le règlement.

6) Les systèmes diluables à l'eau, "high solid"- ou systèmes 100%

7) Produits de la catégorie E sont soit des systèmes diluables à l'eau avec protection du film (impact environnemental élevé)

-OU- systèmes diluables aux solvants, qui sont libre d'étiquetage et pauvre en COV.



A cela s'ajoute les éventuels traitements pour protéger les agents biocides d'un délavement rapide, comme par exemple l'encapsulation. La charge sur les eaux est évaluée de la manière suivante:

- Catégorie A: pas d'agents de protection du film = pas de charge sur l'environnement
- Catégorie C: agents avec une durée de demi-vie courte avec traitement de protection spécial:
- Catégorie D: agents avec une durée de vie moyenne ou longue avec traitement de protection spécial: charge moyenne sur l'environnement
- Catégorie E à G: tous les agents sans traitement de protection spécial: importante charge pour l'environnement.

2000 ppp (partie par millions = 1 ml/m³).

Des évaluations de ce type pour les produits pour la protection du bois ne sont pas encore disponibles. Pour l'instant, l'étiquette environnementale fait la distinction entre les produits en phase aqueuse qui font partie de la catégorie F et les produits en phase solvant qui sont classés dans la catégorie G.

A l'avenir une classification d'avantage différenciée sera certainement possible. Des études de faisabilité sont d'ailleurs déjà en cours. L'étiquette environnementale s'adapte continuellement à l'état de la technique et aux plus récentes avancées scientifiques.

Objectifs de l'étiquette environnementale

- Une étiquette largement acceptée: une aide au choix pour les peintures

- Un répertoire des produits accessible: une comparaison gratuite entre tous les produits classés.
- Un système d'évaluation compréhensible: la recherche du bon produit
- Critères précis pour l'évaluation: garantie de transparence
- Tenue en compte de critères liés à la qualité: garantie de qualité
- Collaboration avec toutes les parties intéressées: acceptation par les autorités, la politique, l'industrie et les applicateurs.
- Indication des dangers: protection de l'environnement et de la santé
- Stimulation de l'innovation: un cadre et des objectifs techniques clairs pour les fabricants
- Contrôle par une fondation indépendante: fiabilité et neutralité

Les informations suivantes sont disponibles sur le site de l'étiquette environnementale stiftungfarbe.org/fr.

- La liste des fabricants membres.
- La liste des quelque 1300 produits enregistrés à ce jour avec leur domaine d'emploi et leur classification.
- Le règlement précisant les critères d'évaluation pour chaque domaine d'emploi.
- La grille d'évaluation correspondante à chaque domaine d'emploi.

Texte et illustrations :

Fondation suisse couleurs

Pour les catégories de C à E, la quantité globale d'agents biocides actifs ne doit pas dépasser



Afin d'optimiser
l'organisation
de cette collecte

**INSCRIVEZ-VOUS
IMPÉRATIVEMENT**

via le formulaire
ci-contre jusqu'au

21 JANVIER 2022

et tâchez d'être
le plus précis possible
dans vos annonces
de quantités.

Vous recevrez ensuite
une heure de passage.

**MERCI DE
VOTRE
COOPÉRATION**

Collecte 2022 des déchets spéciaux

Pour la 17^e année consécutive, la FREPP offre à toutes les entreprises de plâtrerie-peinture de Suisse romande une solution avantageuse à la question de l'élimination des déchets et soldes de peinture qui est soumise à une législation contraignante rendant l'opération de plus en plus complexe et coûteuse. Pour ce faire, des collectes de peintures avec et sans solvants, ainsi que de bidons vides en métal ou PVC, sont mises sur pied dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous.

La FREPP vous propose, à travers cette collecte, une solution simple et peu coûteuse pour éliminer vos déchets de peinture, en espérant que vous serez nombreux à pouvoir en profiter.

Les déchets de peinture et les bidons vides seront facturés par la FREPP qui, en prenant en charge les frais de transport, de main-d'œuvre pour le tri et l'établissement des documents de suivi, peut faire bénéficier ses membres de tarifs préférentiels :

**Action « COVID »
50% sur les prix
affichés pour les
membres FREPP**

	MEMBRES FREPP Fr.	NON-MEMBRES FREPP Fr.
Peinture sans solvants (bidons en plastique, y c. crépis en bidon)	0,35 le kg	0,55 le kg
Peinture avec solvants	1,20 le kg	1,60 le kg
Bidons vides en métal	0,75 le kg	1,05 le kg
Bidons vides en plastique	0,45 le kg	0,80 le kg

Régions

Dates et heures

Lieux de réception

Valais central	Mardi 8 février 2022 08 h 00 à 11 h 00	UTO – Promenade des Berges 10 1958 Uvrier
Genève	Jeudi 10 février 2022 08 h 00 à 16 h 00	SOGETRI – Route de Satigny 44 1242 Satigny
Montagnes neuchâteloises	Mardi 15 février 2022 08 h 00 à 11 h 00	VADEC – Rue de l'Industrie 39 2300 La Chaux-de-Fonds
Vaud	Jeudi 17 février 2022 08 h 00 à 11 h 00	SOGETRI – Chemin du Saux 7 1131 Tolochenaz
Fribourg	Mardi 22 février 2022 08 h 00 à 16 h 00	TRANSVOIRIE ROSÉ – Route des Tuileries 9 1754 Rosé
Chablais – Riviera	Jeudi 24 février 2022 08 h 00 à 11 h 00	SATOM – Route Bœufferrant-Nord 16 1870 Monthey



En participant à la collecte des déchets spéciaux de la FREPP, vous recevrez une attestation de bonne pratique en matière d'environnement.



Prise en charge

Pour faciliter et accélérer la prise en charge de vos déchets, nous vous prions de tenir compte de ce qui suit :

- les déchets de peinture seront amenés dans leur emballage d'origine (fonds de bidons et bidons partiellement pleins),
- les bidons de peinture avec et sans solvants ainsi que les bidons vides en métal ou en plastique seront préalablement triés et feront l'objet de lots bien séparés,

- pour des raisons de pesage, il est souhaitable que les grandes quantités fassent l'objet de deux voyages (avec et sans solvants) bien distincts,

Autres déchets

Nous vous encourageons à profiter de l'occasion pour amener également d'autres déchets qui encombrant votre dépôt.

FREPP

TYPE DE DÉCHETS EN EMBALLAGE D'ORIGINE

par kg

Acides	Fr. 1,50
Bases, eaux résiduaires, alcalin	Fr. 0,75
Liquides photos	Fr. 0,70
Solvants, produits nettoyage, white-spirit	Fr. 0,70
Huiles de moteur et d'engrenage, huiles minérales	Fr. 0,20
Huiles végétales	Fr. 0,65
Absorbants souillés (filtres)	Fr. 0,75
Chiffons et étoupes souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Emballages vides souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Ampoules à vapeur métallique	Gratuit
Tubes fluorescents (néons)	Gratuit
Déchets contenant du mercure métallique	Fr. 10,00
Piles	Gratuit
Batteries de voitures (accumulateurs au plomb)	Gratuit
Antiparasitaires	Fr. 2,50
Produits ménagers	Fr. 2,50
Produits chimiques avec indication du produit	Fr. 2,50
Médicaments périmés à trier	Fr. 2,50
Frais administratifs par type de déchets et par documents de suivi	Fr. 25,00

Ces prix s'entendent transport compris, TVA de 7.7% et participation à la taxe fédérale RPLP de Fr. 0,032/kg en sus.



COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Nom de l'entreprise:

Membre FREPP, rabais de 50 %

Date et lieu Valais central (08.02.2022)

Vaud (17.02.2022)

du dépôt: Genève (10.02.2022)

Fribourg (22.02.2022)

La Chaux-de-Fonds (15.02.2022)

Chablais/Riviera (24.02.2022)

Peinture avec solvant	Peinture sans solvant	Bidon vide en métal	Bidon vide en plastique	Autres déchets en gd quantité
-----------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------	-------------------------------

Quantités
kg

.....
kg

.....
nbre

.....
nbre

.....
kg

Date

Timbre et Signature

A retourner pour le vendredi 21 janvier 2022 au plus tard à la FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84, ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch.

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



Rigips

SAINT-GOBAIN

FIDEXIT®

HGC

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

ISOVER
SAINT-GOBAIN



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

Initiation au plâtre (avec attestation)

Une formation utile pour les peintres CFC qui souhaitent acquérir des connaissances de base dans le métier de la plâtrerie afin d'exécuter dans les règles de l'art de petits travaux.

La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture a décidé de mettre sur pied un cours d'initiation au plâtre pour les peintres afin que les entreprises qui n'ont pas de plâtrier puissent réaliser quelques travaux de base. L'idée est que l'ouvrier peintre puisse exécuter des travaux basiques tel qu'un rhabillage en plâtre, une construction de caisson ou une réalisation d'une fermeture de porte, sans nécessairement faire déplacer expressément un spécialiste.

Le cours

Le premier module « Rhabillages » se déroulera sur 3 jours de 8 périodes. La formation aura lieu à l'Ecole de la construction, route Ignace Paderewski 2, 1131 Tolochenaz, sous la direction de Mario Manzini du 4 au 6 avril 2022. Si les inscriptions devaient dépasser le nombre maximum, une seconde session est prévue du 11 au 13 avril 2022. Le délai d'inscription est fixé au jeudi 24 mars 2022.

Le contenu du cours portera sur l'utilisation des produits, l'évaluation des capacités à entreprendre le travail (sans normes EI), les systèmes de sous-construction, le plaquage et vissage du plâtre cartonné, le rhabillage sur murs massifs et sur parois plâtre cartonné ainsi que les finitions antifissures. Pour être admis au cours, il faut répondre à l'une des deux conditions suivantes :

- CFC de peintre ou
- 5 ans d'expérience minimum dans la peinture.

Dans les cas spécifiques, la commission en charge de la formation statuera.

Suite à ce cours, 2 autres modules seront mis sur pied qui traiteront des parois et des plafonds. Une attestation de la FREPP vous sera délivrée à la fin des 3 modules, si ceux-ci ont été suivis dans leur intégralité.

Xavier Saillen

Je m'intéresse au cours d'initiation au plâtre.

Veillez m'envoyer toutes les informations utiles relatives à la formation.



Nom: Prénom:

Adresse:

NP: Lieu:

Tél.: e-mail:

Entreprise:

Veillez retourner ce bulletin dûment rempli avec une copie de votre CFC ou une attestation de travail justifiant les 5 années d'expérience à FREPP, Service de la formation, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch

... et travaillent avec du personnel qualifié.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

NEUCHÂTEL

Inscription et informations: www.forma2.ch - info@forma2.ch - T 032 931 18 14 - F 032 931 18 15

RETRAITE ANTICIPEE RESOR, QUELS SONT MES DROITS ?

Description: Cette conférence représente une occasion de s'informer sur le fonctionnement de la retraite anticipée et de connaître ses droits à en bénéficier, les origines et les perspectives de la retraite anticipée dans le second œuvre seront également évoquées.

Qui: Personnel des entreprises soumises à la convention collective du second œuvre romand. Toute personne qui s'intéresse à la thématique de la retraite anticipée.

Lieu: CPMB, Colombier

Dates: 24 février 2022

Horaires: De 18 h à 20 h

Formateur: Aldo Ferrari (RESOR)

PERFECTIONNEMENT PLÂTRE

Description: Lors du cours vous aurez l'occasion de découvrir, de la conception à la mise en pratique par la réalisation de modèles, les produits suivants: structure RiModul (montage complet), porte coulissante Slideline, porte affleurée Fineline, vitrage affleuré RiGlass.

Qui: Plâtriers chargés de la conception et de la réalisation de travaux, tout professionnel intéressé par des produits et des techniques innovants.

Lieu: CPMB, Colombier

Dates: 21 avril 2022

Horaires: De 8 h à 16 h 30

Formateur: Benjamin Jacot-Descombes (Rigips)

OBTURATIONS COUPE-FEU

Description: Le choix de systèmes de protection incendie adaptés à vos projets est essentiel. En suivant cette formation, vous allez pouvoir acquérir les compétences nécessaires pour les obturations coupe-feu. Des spécialistes expérimentés de Hilti vous formeront dans les applications les plus importantes et vous permettent ainsi de répondre aux demandes de vos clients. Vous pourrez ainsi offrir des solutions globales, de la plâtrerie, de la peinture et des obturations coupe-feu.

Qui: Personnes chargées de la conception et de la planification de travaux, responsables de chantiers et toute personne concernée par la protection incendie.

Lieu: CPMB, Colombier

Dates: Jeudi 27 janvier 2022

Horaires: De 8 h à 12 h

Formateur: Damien Rappaz (Hilti) et Jean-Jacques Mouron (Hilti)

PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Description: Le respect des règles de construction, qui nous sont dictées par la physique du bâtiment est essentiel pour garantir la durabilité des travaux. Lors du cours les éléments essentiels de la physique du bâtiment et de la législation vous seront démontrés au travers d'exemples concrets de construction et de démonstrations et expériences types de laboratoire.

Qui: Personnes chargées de la conception et de la planification de travaux, responsables de chantiers et toute personne concernée par les questions de physique du bâtiment.

Lieu: CPMB, Colombier

Dates: 10 mars 2022

Horaires: De 7 h 30 à 12 h 30

Formateur: Pascal Di Gruttola (DIPA Technique du Bâtiment Sàrl)



COURS DE PERFECTIONNEMENT

NEUCHÂTEL

Inscription et informations: www.forma2.ch - info@forma2.ch
T 032 931 18 14 - F 032 931 18 15

TRAVAIL EN HAUTEUR

Description: Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation optimale des EPI contre la chute (assurage par cordes). Réduire les risques de chute et les conséquences de celle-ci, ainsi qu'améliorer le confort du travail en hauteur tout en répondant aux exigences légales et aux normes actuelles.

Qui: Personnes susceptibles d'utiliser des EPI pour se protéger des chutes de hauteur.

Lieu: Cornaux

Durée: 1 journée

Dates: Les dates seront programmées ultérieurement.

Formateur: Altimum SA

NACELLE

Description: Les participants sont formés en théorie et en pratique sur la réglementation, la mise en service conforme, le déplacement et la manipulation de la plateforme. Une certification (IPAF) est remise à l'issue du cours pour les catégories 1A/1B/3A/3B.

Qui: Toute personne appelée à utiliser une plateforme élévatrice.

Lieu: Cornaux

Durée: 1 journée

Dates: Les dates seront programmées ultérieurement.

Formateur: Christian Kläy (Nacelles SA)

GENÈVE

Inscription et informations:

GPG - Rue de Saint-Jean 98 - CP 5278 - 1211 Genève 11
francoise.gouais@fer-ge.ch

PERFECTIONNEMENT PLÂTRIER

Description: Construction d'une structure RiModul, incorporation porte coulissante RiDoor Slideline, incorporation porte affleurée RiDoor Fineline et incorporation Vitrage Riglass.

Qui: CFC de plâtrier ou être en activité dans la branche depuis au moins 3 ans.

Lieu: CFPC Ternier - ateliers CIE

Dates: 10 février 2022

Horaires: 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Formateur: Benjamin Jacot-Descombes (Rigips)



COURS DE PERFECTIONNEMENT

VALAIS

Inscription et informations :

Bureau des métiers - Rue de la Dixence 20 - CP 141 - 1950 Sion - T 027 327 51 20 - F 027 327 51 80
 fc@bureauesmetiers.ch - www.formationbm.ch

ENDUITS, SUPPORTS, TRAITEMENT DE FISSURES ET DÉTAILS DE CONSTRUCTION

Description: Théorie avec support, pratique en atelier, visite d'usine et visite du musée.

Qui: CFC de plâtrier ou plâtrier-peintre ou aide avec expérience

Lieu: Fixit SA, Bex

Dates: 7 février 2022

Horaires: De 8 h 30 à 16 h 30

Intervenant: Jean-Jacques Dénériaz (Fixit) et Xavier Brochellaz

ENDUITS DÉCORATIFS À BASE MINÉRALE

Description: Base théorique, application de différents produits Novacolor (Calcecruda, Archi pietra Intonaco, Marmorino KS, Teodorico, Archi concrete)

Qui: CFC de plâtrier ou peintre ou aide avec expérience

Lieu: Local tec-bat, Sion

Dates: 5-6 avril 2022

Horaires: De 8 h à 17 h

Intervenant: Laurent Mivelle (Akzo Nobel)

BÉTON CIRÉ

Description: Base théorique, Application de différents produits Novacolor (Wall2floor)

Qui: CFC de plâtrier ou peintre

Lieu: Local tec-bat, Sion

Dates: 7-8 avril 2022

Horaires: De 8 h à 17 h

Intervenant: Laurent Mivelle (Akzo Nobel)

SYSTÈME RIBOX®

Description: Montage + Démontage d'une construction modulaire RiBox® pour une architecture d'intérieur créative. Construction d'une structure RiModul, incorporation porte coulissante RiDoor Slideline, incorporation porte affleurée RiDoor Fineline et incorporation Vitrage RiGlass.

Qui: CFC peintre ou aide avec min. 5 ans d'expérience

Lieu: Local tec-bat, Sion

Dates: Du 10 au 12 mai 2022

Horaires: De 8 h à 16 h

Formateur: Benjamin Jacot-Descombes (Rigips)

PERMIS NACELLE

Description: Les différentes catégories pour la formation sont les suivantes: 1a - Verticale statique, 1b - Boom statique, 3a - Mobile verticale et 3b - Boom mobile.

Qui: CFC/AFP de plâtrier ou peintre

Lieu: Neuwerth, Ardon

Dates: 11 février 2022, 28 mars 2022, 11 avril 2022, 20 mai 2022, 13 juin 2022, 9 septembre 2022, 17 octobre 2022 et 7 novembre 2022

Horaires: De 8 h à 17 h

Intervenant: Neuwerth



COURS DE PERFECTIONNEMENT

VAUD

Inscription et informations :

Service de la formation de la FVE - formationcontinue@fve.ch - T 021 632 11 30

SENSIBILISATION AUX PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'AMIANTE ET AUTRES POLLUANTS

Description : Approfondir les connaissances sur l'appréciation et la gestion des risques de contamination, ainsi que sur les dangers de l'amiante et autres polluants. Être en mesure d'identifier les matériaux. Être en mesure d'expliquer les risques aux différents intervenants, afin de sécuriser un chantier.

Qui : Les chefs d'entreprise, contremaîtres, techniciens, chefs d'équipe, ouvriers et apprentis

Lieu : Ecole de la construction

Durée : 1 journée

Dates : Les dates seront programmées ultérieurement.

Horaires : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

TRAVAIL EN HAUTEUR ET SÉCURITÉ

Description : En présence d'experts de la sécurité antichute, vous serez amené à : choisir correctement un matériel de qualité, maîtriser l'utilisation de ce matériel spécialisé et connaître les dangers et les conséquences des chutes sur la santé.

Qui : Tous

Lieu : Moulin d'Orbe, Orbe

Durée : 1 journée

Dates : Les dates seront programmées ultérieurement.

Horaires : De 7 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

Formateur : CIMA

COORDINATEUR/TRICE DE TRAVAUX

Description : Basée sur la réalité du chantier, cette formation permet aux entrepreneurs et/ou à leurs collaborateurs d'acquérir les bonnes pratiques et les connaissances nécessaires pour : coordonner les intervenants sur les chantiers, savoir gérer la partie administrative, maîtriser les coûts, les délais et la qualité, définir les relations juridiques avec les clients et les partenaires, identifier et gérer les risques, satisfaire la clientèle et répondre à des situations complexes lors d'un chantier

Qui : Professionnels titulaires d'un CFC dans un métier de la construction souhaitant consolider leurs acquis de coordinateur de travaux.

Lieu : Ecole de la construction

Durée : 11 demi-journées

Dates : 1^{re} session : 2-9-16-19 février 2022, 3-5-9-12-16-23 mars 2022 et 2 avril 2022
2^e session : 14-28 septembre 2022, 1-6-8-12-15 octobre 2022 et 2-19 novembre 2022

Horaires : Mercredi et jeudi de 16 h à 20 h
Samedi de 8 h à 11 h 30

Formateur : Ardian Laha (module 1 : Aspect juridique)
Mathieu Troillet (module 2 : Gestion économique)
Ariane Penta-Dutruit (module 3 : Gestion administrative)
Frédéric Cotting (module 4 : Gestion technique)
Francine Dambach (module 5 : Gestion RH)

COURS À VENIR

Cours sur la planification et mise en place de plafonds tendus

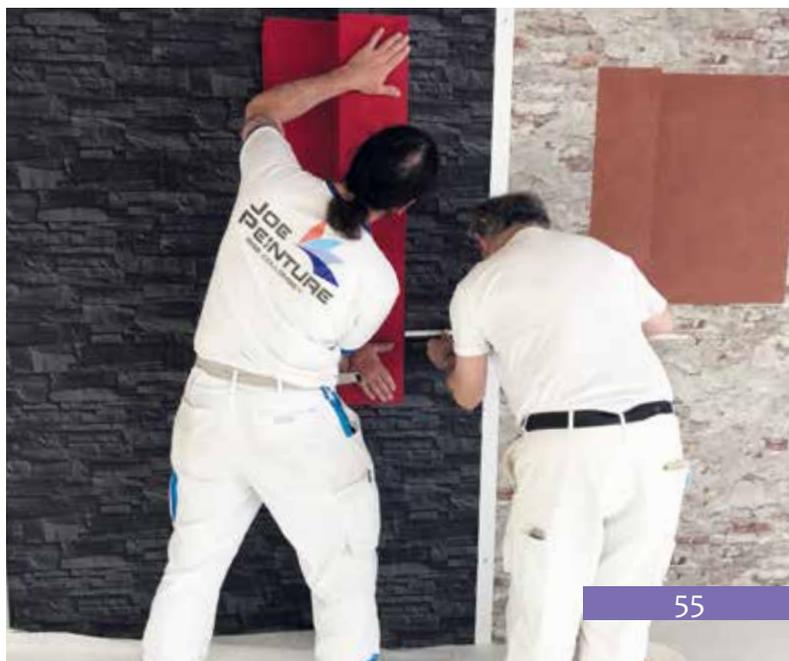
Mercredi 26 janvier 2022

Cours sur les nouveautés dans le cloison légère et présentation du système RiModul

Jeudi 7 avril 2022

Cours sur la pose de papiers peints et revêtements spéciaux

Mercredi 13 avril 2022



FREPP



Ciblez plus de 3000 entreprises de plâtrerie-peinture et architectes romands en une seule annonce

BULLETIN DE COMMANDE

A retourner à la FREPP, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à info@frepp.ch

<input type="checkbox"/> 4 ^e de couverture	Fr. 3500.-	<p>Nombre de parutions:</p> <p><input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 (-5%)</p> <p><input type="checkbox"/> 4 (-10%) <input type="checkbox"/> 5 (-10%) <input type="checkbox"/> 6 (-15%)</p> <p>Pour l'(les) édition(s) de:</p> <p><input type="checkbox"/> mars 20.....</p> <p><input type="checkbox"/> juin 20.....</p> <p><input type="checkbox"/> octobre 20.....</p> <p><input type="checkbox"/> décembre 20.....</p>
<input type="checkbox"/> 1 page annonce	Fr. 2500.-	
<input type="checkbox"/> ½ page annonce verticale	Fr. 1250.-	
<input type="checkbox"/> ½ page annonce horizontale	Fr. 1250.-	
<input type="checkbox"/> ¼ page annonce verticale	Fr. 625.-	
<input type="checkbox"/> ¼ page annonce horizontale	Fr. 625.-	
<input type="checkbox"/> Encart selon poids et taille	dès Fr. 1800.- (Contactez-nous pour plus d'informations)	

Société: _____ Responsable: _____

Adresse: _____ Téléphone: _____

NPA/ Lieu: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

BULLETIN D'INSCRIPTION



Formation «Chef de chantier» plâtrier

SESSION 3

Participant(e)

Politesse: M^{me} M^{lle} M. N° AVS: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Localité: _____

Canton: _____ Pays: _____

Tél.: _____ e-mail: _____

Etat civil: Célibataire Marié Divorcé

Date de naissance: jour _____ mois _____ année _____ Nationalité: _____

ORIGINE - Commune: _____ Canton / Pays: _____

Banque / Poste: _____ IBAN: _____

Activité professionnelle

Profession actuelle: _____ Taux d'activité: _____

CFC de: _____ Année: _____ Canton: _____

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: _____ Année: _____

_____ Année: _____

_____ Année: _____

_____ Année: _____

Employeur

Raison sociale: _____

Rue: _____

Case postale: _____ NPA: _____ Localité: _____

Canton: _____ Tél.: _____

VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE VOTRE CFC À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

ainsi que tout autre diplôme dont vous disposez

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du module sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout module débuté est entièrement dû.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un module qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les inscriptions sont limitées et le concours d'entrée définira les candidats.
- Les prix des modules théoriques et pratiques ainsi que les diverses subventions seront communiqués lors de la journée d'information

Lieu et date.: _____ Signature: _____

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus)

Retournez ce document accompagné d'une copie de votre CFC à:

FREPP – Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Service de la formation – Rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion
ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch – T 027 322 52 66 – F 027 322 24 84



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.



NOUVEAU!

La nouvelle
ordonnance sur
les travaux de
construction arrive.

Plus d'infos
[suva.ch/
otconst2022](https://suva.ch/otconst2022)

La vie est plus belle sans accident. C'est précisément pour améliorer la sécurité des travailleurs que l'ordonnance sur les travaux de construction a été mise à jour. Informez-vous dès à présent sur les modifications qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022.



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Bulletin d'inscription aux cours PERCO et 5 à 7

L'entreprise

Adresse

Téléphone

e-mail



inscrit pour le **COURS PERCO** du
(de 14 h à 19 h)

Mardi 15 février 2022, Fribourg (FR)

Mardi 22 février 2022, Sion (VS)

Mercredi 23 février 2022, Neuchâtel (NE)

Mardi 15 mars 2022, Tolochenaz (VD)

membre d'une association de la FREPP

Fr. 250.- (la cotisation d'adhésion à la solution de branche de 200 francs est prise en charge par l'association)

non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 700.- (Fr. 500.- + Fr. 200.- de cotisation d'adhésion)



inscrit pour le **COURS 5 À 7 Edex** du
(de 17 h à 19 h)

Jeudi 17 février 2022, Fribourg (FR)

Jeudi 24 février 2022, Sion (VS)

Mercredi 9 mars 2022, Neuchâtel (NE)

Mardi 22 mars 2022, Tolochenaz (VD)

membre d'une association de la FREPP

Fr. 30.-

non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 50.-

Les cours 5 à 7 sont ouverts uniquement aux PERCO.



Prénom

Nom

Date de naissance

Lieu et date

Timbre et signature

Une confirmation ainsi que toutes les informations relatives à ces cours seront adressées en temps voulu aux personnes inscrites. Selon les inscriptions, nous nous réservons le droit de dédoubler, regrouper ou annuler un/des cours.

Ce bulletin d'inscription est à retourner à la FREPP pour le vendredi 28 janvier 2022 au plus tard

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch

LA CONSTRUCTION SORT DE LA CRISE DU CORONAVIRUS

- Etat de l'indice au 4^e trimestre 2021: 150
- Variation par rapport au trimestre précédent: +3,7% ↗
- Variation par rapport au même trimestre 2020: +6,8% ↗

Année:	2019					2020					2021					Variation en point d'indice p.r.	
	Trimestre:	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	3 ^e trim. 2021	4 ^e trim. 2020	
Indice de la construction	151	142	138	137	141	145	142	145	150	+3,7%	↗	+6,8%	↗	+3,7%	↗	+6,8%	↗
Indice du bâtiment	127	117	113	112	114	120	113	120	128	+6,0%	↗	+11,6%	↗	+6,0%	↗	+11,6%	↗
Construction de logements	128	120	118	112	113	119	115	124	128	+3,0%	↗	+13,0%	↗	+3,0%	↗	+13,0%	↗
Construction industrielle et commerciale	140	121	110	116	125	126	125	132	141	+6,8%	↗	+13,1%	↗	+6,8%	↗	+13,1%	↗
Indice du génie civil	186	178	175	173	179	181	185	180	183	+4,5%	↗	+2,4%	↗	+4,5%	↗	+2,4%	↗

L'indice de la construction a signé une nouvelle progression au 4^e trimestre 2021. Après correction des effets saisonniers et calendaires, nous anticipons une hausse des CA de 3,7% en glissement trimestriel (bâtiment: +6,0%, génie civil: +1,5%). Les CA du secteur principal de la construction devraient avoir intégralement gommé leur recul de

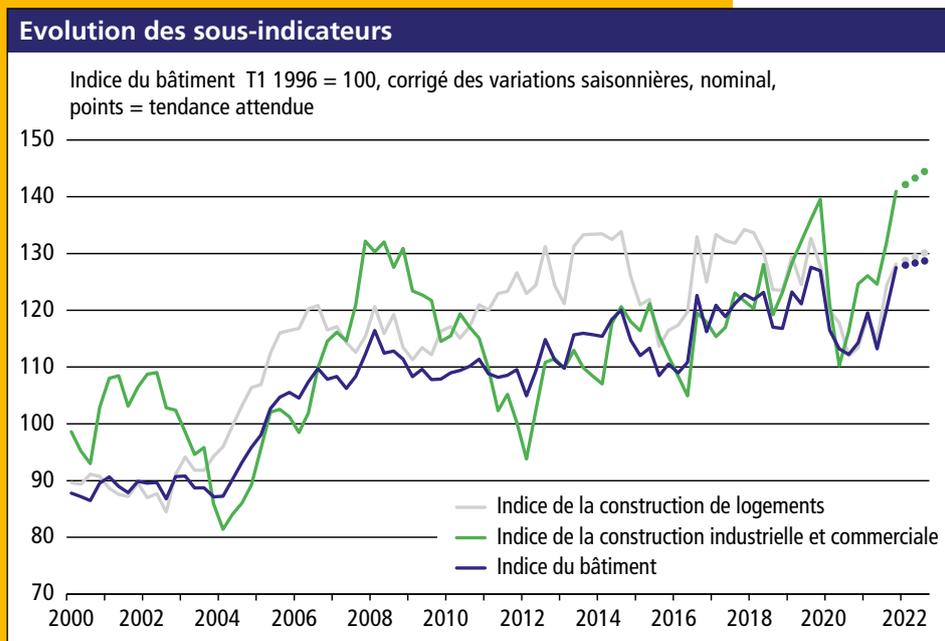
2020 consécutif à la pandémie, surtout grâce à un 3^e trimestre étonnamment robuste. Le rebond marqué de l'économie (prévision de PIB pour 2021: +3,5%) et la prolongation qui se profile du contexte de taux d'intérêt négatifs stimulent la demande dans le domaine de la construction. Les projets d'infrastructures au sens étroit et large (p. ex. centres de

données, hôpitaux et surfaces logistiques) viennent pallier le déclin des surfaces de bureaux et de vente, et les projets de transformation et de rénovation celui de la construction de logements neufs. Les difficultés d'approvisionnement en matériaux, qui parfois entraînent des retards dans les projets et des augmentations des prix de la construction,

demeurent un facteur de risque pour la poursuite de l'essor. Une partie de la progression des CA est donc aussi attribuable au renchérissement et non à une accélération de la production. La reprise conjoncturelle accroît en outre les besoins en personnel, de sorte que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée déjà observable pourrait s'accroître.

CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES EN PREMIÈRE LIGNE

L'indice du bâtiment a gagné 6,0% en glissement trimestriel au 4^e trimestre 2021. La construction de logements, dont les CA ont fortement reculé en 2020, devrait poursuivre son rebond (+3,0%). Les retards liés à la pandémie et la demande accrue de prestations de transformation, de rénovation et d'extension devraient avoir entraîné une nette augmentation des carnets de commandes au cours des trimestres passés, malgré la diminution des permis de construire. Nous attendons une croissance encore plus soutenue des CA dans la construction industrielle et commerciale (+6,8%), tendance qui devrait se poursuivre dans les trimestres à venir. La construction d'infrastructures, de centres de données et de surfaces logistiques vient pallier



le déclin des surfaces de bureaux et de vente. Sur les dix principaux projets pour lesquels une demande de permis a été déposée ou acceptée au cours des 12 der-

niers mois, six sont consacrés à l'immobilier dans les domaines de la santé, des sports/loisirs, des centres de données, de l'éducation et de la logistique.

Sources:



RAFFERMISSEMENT DU BÂTIMENT

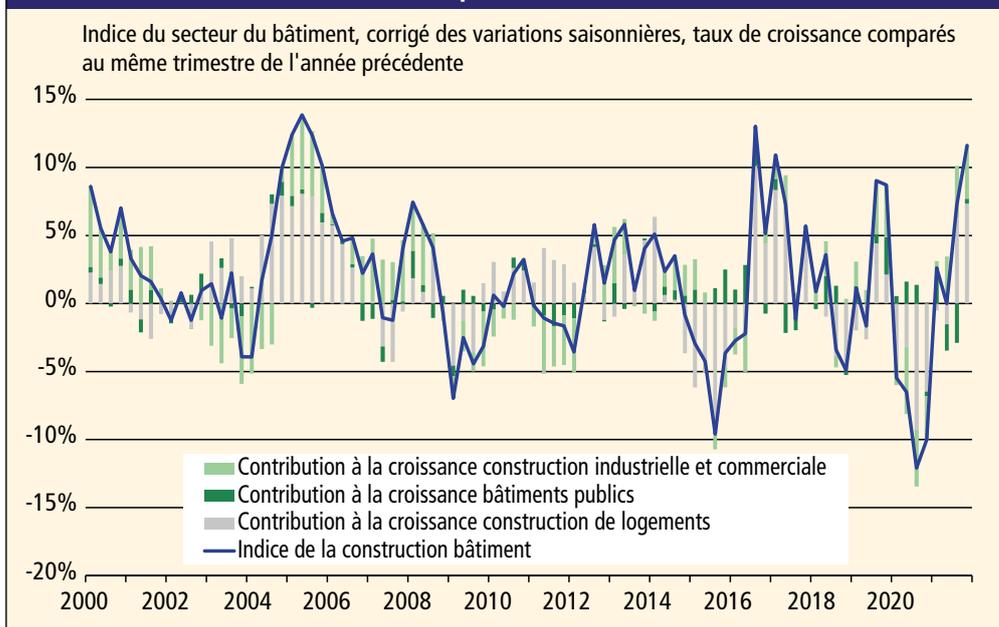
Au sein du bâtiment en gain de vitesse (prévision pour le 4^e trimestre 2021 par rapport

au 4^e trimestre 2020: +11,6 %), la construction tant de logements (+13,0 %) que de bâtiments

industriels et commerciaux (+13,1 %) et le segment public plus volatil (+2,7 %) ont repris

le pied. Les CA annuels devraient presque avoir retrouvé leur niveau de l'avant-crise en 2019. Les carnets de commandes bien remplis laissent présager une poursuite du rebond en 2022. Les perspectives conjoncturelles de la branche se sont améliorées à moyen terme également. Selon les demandes de permis, le volume de construction planifié des 12 derniers mois était de 12,1 % supérieur à son niveau de la même période de l'année précédente. 36 % de cette progression sont à mettre au crédit des projets de transformation, de rénovation et d'extension. Concernant la planification de logements neufs, la dynamique reste faible.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

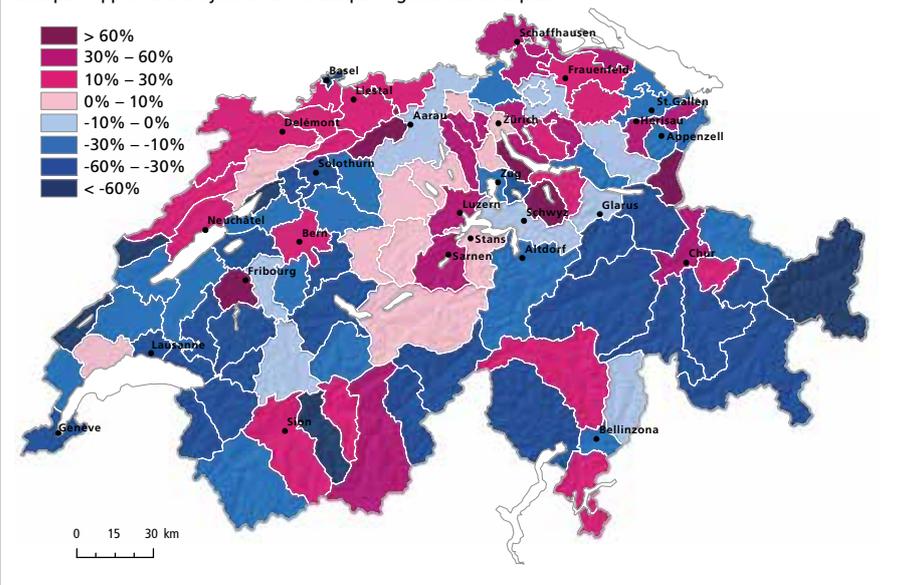


AXES PRIORITAIRES DU SECTEUR DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement découlant des demandes de permis de construire soumises fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques colorées en rouge, la planification de nouvelles constructions s'établit à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années; dans les régions en bleu, cette planification se situe à un niveau inférieur à la moyenne. À l'échelon national, l'activité de planification a atteint un volume de 18,3 milliards de francs sur les six derniers mois. Ce chiffre, certes légèrement inférieur (de 0,8 %) à la moyenne sur 10 ans, n'en demeure pas moins largement supérieur à son niveau de la même période de l'année précédente (+8,6 %). L'activité de planification s'est

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



accélérée dans quelques centres et leur périphérie, tels que Zurich, Lucerne et Berne. L'activité de construction reste vive le long de l'arc jurassien, du Fricktal

jusqu'au canton de Neuchâtel, ainsi que dans les cantons de Thurgovie et de Schaffhouse. En revanche, un volume de construction inférieur à la moyenne a ré-

cemment été planifié dans 61 des 110 régions économiques, dont la zone comprise entre les lacs Léman et de Neuchâtel, mais aussi de vastes parties des Grisons.

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction

Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration

Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction et conception

Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

Publicité

Suisse alémanique: Stumpp Medien AG
T 044 858 38 00 – info@stumppmedi.ch
Suisse romande: FREPP
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch

© Copyright FREPP

La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Agenda 2022

8-13 février	Start! Forum des métiers, Fribourg
15-22 février	Salon des métiers Your Challenge, Martigny
28 février	Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)
30 mai	Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)
29 avril	Assemblée générale AVMPP (VS)
2 juin	Assemblée générale ANEPP (VS)
16 juin	Assemblée générale GPG (GE)
26 août	Assemblée des délégués FREPP (Vaud)
12 septembre	Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)
29 septembre	Assemblée générale GVEPP (VD)
22-27 novembre	cité-métiers.ch, l'expo, Genève
28 novembre	Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)

Les opinions exprimées dans les publiportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).



Pour nous... Le client est roi !



« Une pour tout support » - une nouvelle couche de fond polyvalente vient s'ajouter à notre gamme de produits

StoPrim Sol GT, une couche de fond pour application universelle

Pour l'intérieur et l'extérieur, sur les supports organiques et minéraux : le champ d'application de la couche de fond StoPrim Sol GT ne connaît aucune limite. Extrêmement efficace, elle peut être utilisée de manière universelle. À base d'hydrosol-silicate et anti-gouttes, elle est plus très simple à mettre en œuvre.

Jusqu'à présent, le choix d'une couche de fond dépendait du support, du lieu d'application et de la peinture qui allait la recouvrir. StoPrim Sol GT offre une solution universelle. En intérieur comme en extérieur, cette couche de fond à base d'hydrosol-silicate renforcée au silicone peut être appliquée (au rouleau, au pinceau ou en mode airless) aussi bien sur des supports organiques que minéraux. La couche de fond peut être recouverte par des peintures dispersion, au silicone ou organo-silicate. La technologie de gel anti-gouttes facilite le travail en sous-face, à l'intérieur comme à l'extérieur. Alors que les couches de fond conventionnelles gouttent et coulent pendant l'application et lors de l'étalement, la couche de fond StoPrim Sol

GT ne produit pratiquement aucune éclaboussure sur les murs et les plafonds. La forte réduction des éclaboussures n'est pas la seule chose qui a séduit nos applicateurs: cette couche de fond polyvalente permet en plus une mise en œuvre plus simple, plus propre, plus rapide et plus rationnelle.

La qualité d'une peinture dépend de celle de sa couche de fond. Une maxime qui se vérifie encore et toujours en

pratique. Notre primaire, prêt à l'emploi, exempt de plastifiants et de solvants, se silicifie sur les supports minéraux et consolide sans problème les anciennes couches de peinture organiques. Sa résistance élevée à la pénétration d'eau empêche l'humidité de diffuser dans la structure du mur. StoPrim Sol GT peut non seulement faire des merveilles à l'extérieur, mais offre égale-

Le nouveau matériau dans son seau et prêt à l'emploi se lie au support jusqu'à trois fois plus solidement que les couches de fond standard.



C'est clairement visible : La nouvelle couche de fond agit plus efficacement que les alternatives conventionnelles.

ment de nombreux avantages à l'intérieur. Par exemple, sur du placoplâtre ou de l'enduit à base de plâtre, StoPrim Sol GT permet de lier les grains de poussière et réduit le pouvoir d'absorption du support, ce qui garantit au revêtement final un rendu sans trace, ni marque. Un autre avantage réside aussi dans la gestion des stocks: plus la peine de stocker différentes couches de fond, une seule suffit.

Test du liant - sable

Le nouveau matériau dans son seau et prêt à l'emploi se lie au support jusqu'à trois fois plus solidement que les couches de fond standard. Un test simple le prouve: deux grammes d'un primaire standard et deux grammes de StoPrim Sol GT sont ajoutées à deux gobelets différents remplis de sable. Après 24 heures, les deux couches de fond qui

ont enrobé et lié du sable, sont pesées. La masse de sable enrobée par le primaire standard pèse 1,98 gramme et est à cœur encore friable et sableuse alors que celle enrobée par le StoPrim Sol GT pèse 6,96 grammes et est complètement solidifiée. Sa capacité à lier une grande quantité de sable et de le solidifier à cœur est également démontré lors de son application sur les surfaces murales et les plafonds: elle lie le sable et les poussières, réduit le pouvoir d'absorption du support et assure que la peinture intérieure appliquée par la suite ne soit pas absorbée par le support. Elle prolonge aussi le temps ouvert de cette dernière, ce qui permet d'obtenir un résultat final impeccable avec une finition sans traces.

Informations détaillées : www.stoag.ch



*Compétence experte pour
une façade d'exception.*



kabe-peintures.ch

KABE
Peintures
KARL BUBENHOFER SA